

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La guerre de l'OTAN en Afghanistan au regard du droit international

par Ali Khan, professeur à la Washburn University School of Law (Kansas)

wj. Le professeur de droit américain Ali Khan soutient la thèse selon laquelle les tueries délibérées perpétrées par les soldats de l'OTAN semaine après semaine dans les villages pauvres des montagnes reculées d'Afghanistan pour anéantir les Talibans constituent un génocide au regard du droit international.

Le génocide perpétré par l'OTAN en Afghanistan

Les amateurs de slogans, les propagandistes et les politiciens utilisent souvent le terme de «génocide» dans un sens non conforme au droit, mais rarement le crime de génocide est évoqué lorsque des soldats occidentaux tuent des groupes de musulmans. Dans cet article, nous affirmons que la notion de crime de génocide, reconnue par le droit international, s'applique aux tueries intentionnelles commises de semaine en semaine par les troupes de l'OTAN dans les villages pauvres et les montagnes d'Afghanistan pour anéantir les Talibans, groupe islamique puritain. Les troupes de l'OTAN bombardent et tuent des personnes dans les enclaves talibanes et les lieux de réunion. Elles tuent également des civils afghans sans défense. L'étiquette déshumanisante de «Taliban» est utilisée pour stigmatiser les victimes anonymes des opérations de l'OTAN. Une certaine opposition politique à cette pratique commence à se faire jour dans des pays membres de l'OTAN comme le Canada où sont lancés des appels demandant que l'on retire les troupes d'Afghanistan ou qu'on leur confie des missions pacifiques.

Déshumanisation

Dans presque tous les pays membre de l'OTAN, les Talibans ont été complètement déshumanisés, signe – déjà observé dans l'histoire – que les auteurs du crime de génocide ont la ferme intention d'éradiquer le groupe déshumanisé. Les politiques, les forces armées, les médias et même l'opinion publique d'Occident, font des Talibans des fanatiques, des fondamentalistes intolérants, des assassins brutaux, des individus qui décapitent des femmes, des extrémistes barbus et des terroristes. Le caractère absolument négatif de ce portrait prépare le terrain à l'agression, aux opérations militaires et au génocide. En propageant la doctrine prédatrice de la légitime défense collective, on célèbre le fait de tuer des Talibans comme une vertu légitime. Selon l'OTAN, laisser le contrôle de l'Afghanistan aux Talibans reviendrait à laisser subsister un refuge pour les terroristes.

Une déshumanisation analogue a eu lieu aux XVI^e et XVII^e siècles lorsque les prédateurs de l'OTAN occupèrent les Amériques pour s'y emparer des terres et des ressources. On a tué massivement et brutalement les habitants. *Thomas Jefferson*, le magnanime auteur de la *Déclaration d'indépendance*, qualifia les Indiens de «sauvages impitoyables». Le président *Andrew Jackson* pontifiait ainsi: «Quel brave homme préférerait un pays couvert de forêts et parcouru par quelques milliers de sauvages à notre République étendue, parsemée de villes et de fermes prospères?» En promouvant plus tard la prédatrice doctrine de la découverte, la Cour suprême des Etats-Unis a entériné les crimes des Pères pèlerins, estimant que la «découverte donnait le droit exclusif d'abolir le droit des Indiens [à posséder des terres]. Les Indiens étaient



(photo eg)

Convention de l'ONU pour la prévention et la répression du crime de génocide (extrait)

Les Parties contractantes

- Considérant que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, par sa résolution 96(I) en date du 11 décembre 1946, a déclaré que le génocide est un crime du droit des gens, en contradiction avec l'esprit et les fins des Nations Unies et que le monde civilisé condamne;
- Reconnaissant qu'à toutes les périodes de l'histoire le génocide a infligé de grandes pertes à l'humanité;
- Convaincues que, pour libérer l'humanité d'un fléau aussi odieux, la coopération internationale est nécessaire;

Convient de ce qui suit:

Article premier

Les Parties contractantes confirment que le génocide, qu'il soit commis en temps de paix ou en temps de guerre, est un crime du droit des gens, qu'elles s'engagent à prévenir et à punir.

Article II

Dans la présente Convention le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel:

- a) Meurtre de membres du groupe;
- b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe;
- c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;
- d) Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe;
- e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Source: www.bj.admin.ch

de féroces sauvages... les laisser en possession de leur pays revenait à faire que celui-ci reste une région sauvage.»

Les prédateurs actuels n'ont absolument pas un autre comportement: ils arrivent, diabolisent et anéantissent, et cela au nom d'une civilisation supérieure.

Les faits

Le site de l'OTAN dresse la liste des tueries en Afghanistan, lesquelles sont propagées par les médias, souvent sur un ton éhonté de reconnaissance comme si les forces armées exterminaient des cannibales. Dans la seule année 2007, les hélicoptères et les munitions guidées de précision ont bombardé et tué plus de 6000 «Talibans». Lisez ce qui suit

sur des attaques récentes de l'OTAN et respirez l'odeur de génocide:

- Le 19 janvier 2008, l'OTAN a mené une attaque préventive fondée sur des «renseignements crédibles» selon lesquels les Talibans étaient sur le point de s'approcher en masse d'une base de l'OTAN. L'attaque a tué deux douzaines d'«insurgés» dans le district de Watapoor (province de Kunar), mais le nombre exact de victimes n'a pas pu être confirmé à cause du caractère très rocailleux de cette région montagneuse. Selon les médias, de nombreux civils ont été tués et 25 corps ont été enterrés dans une fosse commune.
- Le 12 janvier 2008, les forces de l'OTAN ont effectué ce qu'elles appellent une

Conte pour adultes

Le peuple des Confédérés était heureux: contrairement à ses voisins de Sarko country, il conservait son destin pleinement entre ses mains. Les Confédérés croyaient que – la mère Helvétie ayant avalé une potion magique appelée démocratie directe en 1291 – leur avenir était assuré au mieux. Pour exécuter les affaires de l'Etat, ils avaient désigné sept sages, qui ne devaient être ni fùhrers ni duces, mais serviteurs du peuple. La situation était tout autre en Sarko country: le peuple ingrat ayant eu l'outrecuidance de refuser la charte paneuropéenne que le prédécesseur de Sarko le Bref, Jacot de Corréze, leur avait octroyée, Sarko avait décidé de l'appliquer ce nonobstant. Pis encore: bien que les sujets de Sarko fussent débonnaires et opposés à une guerre en Afghanistan, les troupes de Sarko luttèrent, pillèrent et tuaient dans cette contrée lointaine, les barons sarkosques se souciant de l'opinion du peuple comme de leur dernière chemise.

Tout cela était impensable dans la Confédération. «Jamais», pensaient les Confédérés, «les sept sages qui les gouvernaient ne feraient quoi que ce soit de contraire à la volonté du peuple.» Certes, quand les sept ont décidé, en 1996, d'adhérer à l'organisation de l'OTAN «Partenariat pour la paix», le peuple n'a pas été consulté. Et n'était-ce pas un hasard aussi qu'un avion militaire allemand se soit entraîné dans les Alpes suisses en 2006? La population suisse en a été informée officiellement... par la chute de l'avion.

Passons à la réalité: la démocratie directe n'est pas une formule magique, mais un droit du peuple qui doit être exercé quotidiennement pour subsister. Si elle n'existe plus que sur le papier, notre situation n'est pas meilleure que celle de nos voisins.

L'initiative Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale vise à obliger le gouvernement à informer clairement et succinctement de ce qu'il fait et à renoncer à se livrer à de la propagande. Or, ces dernières années, notre gouvernement a dilapidé l'argent du contribuable pour se livrer à une propagande unilatérale et a obligé ainsi les citoyens à entériner des décisions qu'il avait déjà prises.

La continuation de la propagande actuelle illimitée aurait pour conséquence de mettre pratiquement une muselière à ceux qui lancent un référendum ou une initiative sans disposer de fonds considérables.

Répetons-le: le Conseil fédéral est l'exécutif de la Confédération, mais le serviteur du peuple. Le peuple n'en a fait ni un fùhrer ni un duce.

**Le 1^{er} juin,
voterez OUI à l'initiative
«Souveraineté du peuple
sans propagande gouvernementale»**

«frappe précise» sur un camp de la province de Kapsia, ciblant des chefs talibans. L'OTAN affirme avoir évacué les civils avant l'attaque, ce qui est absurde car cette opération aurait alerté les Talibans aguerris de l'imminence de l'attaque.

- Le 20 septembre 2007, les forces de l'OTAN ont lancé l'«Opération Palk Wahel» afin de chasser les Talibans de la Vallée de Gershk. De nombreux civils ont été tués. Le génocide était si évident que l'OTAN a admis qu'il ignorait la présence de civils dans le voisinage de la cible et que, malheureusement, il semble qu'un certain nombre de non-combattants aient été tués.»

Suite page 2

Les va-t-en guerre s'en donnent à cœur joie dans les médias

Les anciens généraux allemands rivaliseraient-ils avec les criminels de guerre de l'ancienne Wehrmacht?

par Karl Müller, Allemagne

Il y a quelque temps, on a appris que le ministre de la Défense américain, *Robert Gates*, avait exigé de façon péremptoire l'envoi de soldats allemands au sud de l'Afghanistan. En Allemagne, l'opposition fut unanime.

Depuis lors, certains médias, tels le «Deutschlandfunk», «Frankfurter Allgemeine Zeitung», «Süddeutsche Zeitung», «Die Welt», y compris «Die Frankfurter Rundschau» polémiquent envers et contre la grande majorité de la population allemande. Il ne fait aucun doute qu'ils veulent enfoncer le pays encore plus dans la guerre en Afghanistan.

Les va-t-en guerre ne supportent pas que la majorité des Allemands s'expriment avec constance depuis des années, et cela malgré la machine de propagande, contre une participation armée. Selon un sondage de l'entreprise «Infratest», 86% des personnes interrogées par la question «Est-ce que les soldats allemands devraient, comme les autres, participer aux interventions de guerre en Afghanistan?» ont répondu «en aucun cas.»

On retrouve des généraux, et d'anciens généraux, à l'esprit de soumission bien connu, avec en tête les anciens présidents du Comité militaire de l'OTAN, *Klaus Naumann* et *Harald Kujat*, qui se présentent comme «experts», mais sont depuis longtemps les porte-paroles de la politique de guerre des Etats-Unis. Ce n'est pas étonnant quand on prend connaissance de la carrière de la plupart des généraux allemands.

La politique afghane de l'Occident est un désastre. Cela ressort de tous les rapports et est confirmé par les experts en la matière. Et les rapports euphémiques, mais trompeurs, destinés à plaire et dont on vient à nouveau de recevoir des exemplaires, ne peuvent cacher la vérité.

Le gouvernement américain veut à tout prix s'accrocher à cette politique du fait que ce pays est une pierre angulaire de sa politique de domination mondiale – coûte que coûte. Toutefois, les Etats-Unis ne sont pas disposés à en payer, à eux seuls, le prix. Les pays de l'OTAN, donc l'Allemagne, doivent participer. Cela avait déjà été le cas lors de la guerre du Viet-Nam. Alors, l'Allemagne avait dit non. Aujourd'hui, tout le monde doit être impliqué dans ce nouveau «Viet-Nam» afghan. Et la mort des gens de ce pays importe peu.

L'OTAN s'est placée, par ses actions guerrières, depuis longtemps en-dehors de son propre traité; en effet, l'article 1 du traité de 1949 tient toujours l'OTAN à la Charte des Nations Unies et au droit international – ce qui est violé constamment en Afghanistan: massacres ciblés des populations, utilisation d'armes de destruction massive, interdites par le droit international, etc. On devrait, en Allemagne, être particulièrement sensible à ce phénomène. L'article 25 de la Loi fondamentale exige de l'Allemagne de s'en tenir au droit international. Et toute personne responsable dans le pays doit savoir que depuis 2002 il existe un code pénal du droit international

qui oblige à poursuivre de tels actes. Cependant, une alliance militaire qui ne tient pas compte du droit, n'est rien d'autre, en cas de guerre, qu'une bande de brigands qui ne relèvent pas de la solidarité d'alliance, mais du tribunal!

Il semble bien que les médias de masse et les généraux allemands aient pour mission de mettre sous pression non seulement la population, mais encore la politique du pays. Il s'agit de briser les dernières digues pour obliger le pays à se lancer dans la guerre. Cela ne doit pas réussir! C'est pourquoi on ne peut se taire face aux événements de ces dernières semaines; il faut dénoncer les manipulations des médias, leurs mensonges, de même que les déformations des faits et les contrer. En effet, les médias doivent être au service des gens et donc informer honnêtement. Nous n'avons pas besoin de médias au service des va-t-en guerre.

Quelques furent les raisons ayant conduit les politiciens et les partis allemands à prendre leurs distances par rapport à la politique de guerre du gouvernement américain et à s'appuyer sur la majorité du peuple – nous devons prendre leurs déclarations au mot. C'est pourquoi, nous devons prendre position contre la décision, prise à la hâte et sans aucun débat public, d'envoyer une troupe de combat de 250 hommes dans le nord de l'Afghanistan. Nous devons dénoncer l'exigence, présentée une fois de plus, de tenir le parlement à l'écart des décisions concernant l'engagement de la Bundeswehr. Nous de-

vons obtenir que la politique allemande ne puisse plus se cacher derrière la pression des médias et des généraux.

Une semaine de guerre de la FIAS en Afghanistan

ef. Les instances de la Bundeswehr rapportent chaque semaine sur les faits de guerre en Afghanistan. Les derniers chiffres montrent clairement que le nombre d'interventions augmente constamment. Ainsi, pour la semaine du 31 décembre 2007 au 6 janvier 2008 il y eut 97 événements, déclarés de sécurité, (l'année précédente il y en avait eu 20 – les chiffres de l'année précédente sont entre parenthèses). Les chiffres suivants sont un relevé de ces événements:

- 63 (9) tirs et combats
- 17 (3) attaques à l'explosif, dont 2 (1) attentats suicides
- 17 (8) tirs au mortier ou par missiles
- 1 (0) soldat de FIAS tué
- 10 (0) blessés (les victimes afghanes ne sont pas décomptées)

Les lieux suivants en Afghanistan ont été touchés:

- 2 (0) dans le nord, dont 1 (1) à Kaboul, ou dans les environs
- 1 (0) dans l'ouest
- 94 (19) dans le sud et dans l'est

«La guerre de l'OTAN en Afghanistan...» suite de la page 1

Le droit

La *Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide* (entrée en vigueur en 1951, cf. www.unhcr.ch/html/menu3/b/p_genoci.htm) est contraignante pour tous les Etats, dont les 26 membres de l'OTAN. Elle relève du *jus cogens* qui n'autorise aucune dérogation, aucune exception. Ainsi, aucun pays, ou groupe de pays comme les Nations Unies ou l'OTAN, ne peut commettre de génocide, que ce soit «en temps de paix ou en temps de guerre». Même la légitime défense classique – sans parler de la légitime défense préventive, terme trompeur qui désigne l'«agression» – ne peut pas être invoquée pour justifier ou excuser le crime de génocide.

En tuant les Talibans, les forces armées de l'OTAN commettent systématiquement et continuellement un crime de génocide constitué ici de trois éléments: l'acte, l'intention de détruire et le groupe religieux. Voici l'analyse de ce crime défini dans cette Convention:

1. L'acte. La Convention énumère 5 actes qualifiés de génocide. Les forces de l'OTAN commettent 3 de ces 5 actes en Afghanistan: Il tue des Talibans, causent des atteintes graves à leur intégrité physique et les soumettent délibérément à des conditions d'existence visant à entraîner leur destruction physique totale ou partielle. Chacun de ces actes, perpétré ne serait-ce qu'une seule fois, constitue un crime de génocide. Les troupes de l'OTAN ont commis ces actes et conti-

nent de le faire par divers moyens et avec des armes diverses.

2. L'intention de détruire. Le crime de génocide est un crime intentionnel. Il faut montrer que les troupes de l'OTAN et leur haut commandement ont bien l'intention de détruire les Talibans. L'homicide involontaire ne relève pas du génocide. Or les déclarations du Secrétaire général de l'OTAN *Jaap de Hoop Scheffer* et celles des porte-parole de l'Alliance ne laissent aucun doute quant au fait que l'OTAN mène des opérations visant à «chasser et à détruire» les Talibans. Les frappes préventives visant à tuer des Talibans prouvent suffisamment que les troupes et les généraux ont l'intention précise d'exterminer le plus grand nombre possible de Talibans. Les projets meurtriers hebdomadaires et la collecte de renseignements permettant de localiser et d'éliminer les chefs et les autres Talibans apportent une preuve supplémentaire de ce que les meurtres ne sont pas dus à l'imprudence, à l'erreur ou à des accidents. Les meurtres incessants et délibérés des Talibans par l'OTAN sont motivés par l'intention d'exterminer un groupe religieux.

3. Groupe religieux. La Convention est loin d'être universelle car elle ne protège pas tous les groupes du génocide. Elle ne protège que 4 entités: les groupes nationaux, ethniques, raciaux et religieux. (Les groupes politiques ne sont pas envisagés.) Pour qu'il y ait génocide, il n'est pas nécessaire que le groupe protégé soit complètement éradiqué. Ce n'est un secret pour personne que les Talibans sont un groupe religieux. (On peut également les considérer comme un groupe national [afghan] ou ethnique [pachtoune]). Ils professent et pratiquent une conception puritaine de l'islam. La Convention n'exige pas que le groupe protégé professe et pratique une forme de religion acceptable par l'Occident ou par le monde entier. Les croyances et pratiques discutables d'un groupe religieux ne sont pas une raison de le détruire. Le fait que les Talibans soient armés, soutiennent le terrorisme ou oppriment les femmes ne sont pas des excuses légales pour commettre un génocide. [...]

Conclusion

On peut donc conclure sans risque de se tromper que les troupes de l'OTAN et leurs commandants sont en train de tuer les Talibans, groupe protégé par la *Convention sur la pré-*

vention et la répression du crime de génocide dans l'intention précise de détruire physiquement et mentalement le groupe totalement ou en partie. Il s'agit là d'un crime de génocide. •

Source: www.informationclearinghouse.info/article/19235.htm (30/1/2008)

(Traduction *Horizons et débats*)

wj. L'auteur, docteur en droit, attire l'attention sur un fait que les politiques allemands essaient encore d'occulter: Comme la guerre illégale menée en Afghanistan l'est sous le commandement de l'OTAN, tous les crimes qui y sont commis – y compris le génocide – doivent être imputés à l'ensemble des pays membres de l'Alliance. La République fédérale allemande est complice même si les troupes allemandes sont tenues essentiellement à l'écart des combats. Notre passé contraint le gouvernement fédéral à agir. Il doit retirer immédiatement tous les soldats allemands d'Afghanistan, interdire les préparatifs d'opérations qui ont lieu sur le territoire allemand ou dans son espace aérien, prendre ses distances à l'égard de cette guerre et exiger qu'on y mette fin immédiatement.

L'Occident et les Talibans

gr. Le gouvernement afghan du président Karzai a annoncé récemment l'arrestation de deux agents britanniques en Afghanistan: Le Britannique *Mervyn Patterson* est le troisième plus important diplomate de l'ONU en Afghanistan. L'Irlandais *Michael Semple* est le chef de la mission de l'UE en Afghanistan. Ils ont été tous les deux expulsés du pays. On a découvert chez eux, sur une clé USB, des documents attestant qu'ils avaient dépensé 125 000 dollars pour financer un camp d'entraînement pour 2000 combattants talibans (dont 200 commandants de rang inférieur) dans la province d'Helmand. Et il était prévu de verser encore 200 000 dollars aux Talibans en 2008. En outre, le gouvernement afghan a fait savoir que des «peace-builders» («constructeurs de la paix») de l'UE voulaient équiper les Talibans en ordinateurs portables et en téléphones mobiles antiécoute afin qu'ils puissent communiquer directement avec les autorités britanniques. Sur la clé USB, le plan britannique s'appelle «Programme de construction de la paix de l'Union européenne». Le gouvernement afghan ignorait manifestement cela. Il craint que les Britanniques ne cherchent à mettre sur pied dans la province d'Helmand leur propre milice au mépris de toute loyauté à l'égard du gouvernement central et des autres

occupants occidentaux. L'existence du plan a été confirmée aussi bien par des diplomates britanniques que par des représentants de l'ONU, des puissances occidentales et des hauts fonctionnaires afghans. L'UE prétend avoir tout ignoré de ce plan. Elle n'a toujours pas démis *Michael Semple* de ses fonctions.

Cette affaire vient appuyer le point de vue de nombreux adversaires de la «guerre contre le terrorisme» selon lequel l'Occident forme en partie lui-même, par le biais de services de renseignements, les «terroristes» qu'il prétend combattre. Ce soupçon est également étayé par le fait que les services secrets – CIA, MI6 et ISI pakistanais – collaborent depuis de longues années avec les Talibans. Dans son livre *Devil's Game*, *Robert Dreyfuss* montre que cette collaboration remonte loin dans le temps: Ce sont les services de renseignements britanniques qui avaient fondé, à la fin du XIXe siècle, les Fraternités musulmanes pour en faire un instrument soumis aux intérêts occidentaux.

Sources:

Revealed: British plan to build camp for Taliban fighters in Afghanistan, *The Independent*, 4/2/2008

Jeder gegen jeden. Britische Geheimoperation in Afghanistan gefloppt, *Junge Welt*, 6/2/2008

Robert Dreyfuss, Devil's Game, 2005, ISBN: 0-8050-7652-2

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2008 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

La politique suisse face au Kosovo: Quo vadis?

par Albert A. Stahel, Institut d'études stratégiques, Wädenswil CH

Au début de la campagne de bombardements aériens de l'OTAN contre l'ancienne Yougoslavie, au printemps 1999, tous les médias suisses ont souligné les atrocités perpétrées par l'Armée serbe contre les Albanais du Kosovo. Après l'invasion du Kosovo par les unités de la KFOR le 12 juin, des journalistes occidentaux furent invités en toute hâte par la machinerie d'information de l'OTAN pour leur montrer des maisons albanaises détruites. Personne n'évoqua alors les atrocités perpétrées contre les Serbes par l'UÇK albanaise, formée à l'origine par des bandits albanais. Le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) de l'époque, Adolf Ogi, a même désigné les membres de l'UÇK de combattants pour la liberté.

En mars 2000, une visite approfondie du Kosovo a permis à l'auteur de se faire une impression et une opinion personnelle des destructions commises par l'UÇK lors de l'entrée des unités de la KFOR au Kosovo. Dans plusieurs villes et villages, les quartiers serbes avaient été totalement détruits. Une destruction semblable avait aussi été commise à l'égard d'un village de montagne serbe. Dans la partie sud de Mitrovica, l'ancien commandant de l'UÇK Rahman Rama avait rayé de la carte le quartier Roma avant l'arrivée des troupes françaises. Documentée par 600 photos, la situation se présente de la manière suivante:¹

- des quartiers d'habitations serbes détruits dans les villes de Pec, Djakovica et Prizren
- l'église orthodoxe de Suva Reka détruite par une explosion
- un village de montagne serbe détruit
- le quartier Roma de Mitrovica rayé de la carte

En ce temps-là, les Serbes vivaient dans des enclaves – à l'exception de la ville divisée de Mitrovica – et devaient être protégés par des unités de la KFOR.

Le 17 mars 2004 des émeutes se sont déclenchées au Kosovo, qui ont été mar-

quées par la violence des foules albanaises – 33 manifestations violentes avec 51 000 participants. Ces émeutes ont duré trois jours. Le déclenchement de ces émeutes a été une fausse nouvelle, voulue ou non, de la mort de deux jeunes Albanais. Les destructions suivantes ont été commises:

- 19 morts et 900 blessés
- 70 véhicules de l'ONU détruits
- 550 maisons, 27 églises et 2 monastères serbes incendiés

La KFOR, qui d'après la Résolution 1244 des Nations Unies est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité, a complètement manqué à sa mission en 2004. Les responsables de cette défaillance se trouvent au sein des différents niveaux de commandement, notamment de certains pays de l'OTAN, de la KFOR et des officiers de tous grades. De plus, l'équipement et la formation de certains contingents ne correspondaient pas à leur mission initiale. En détail, les contingents suivants de la KFOR ont complètement défailli:²

- le contingent allemand de la brigade multinationale (MNB) du sud-ouest (SW) (des soldats allemands ont fui devant les manifestants)
- le contingent français de la MBN NE (Il n'y a pas eu d'engagement de grenades lacrymogènes contre les manifestants et pour la protection d'une église orthodoxe on a fait appel à des soldats marocains, qui ont très rapidement abandonné leur position)
- le contingent italien de la MBN SW (certains officiers semblent avoir été complètement paralysés).

Uniquement le contingent américain, responsable de la brigade multinationale de l'Est (MNB E) a pratiquement rempli sa mission à l'aide de sa police militaire. Après les émeutes, l'OTAN a décidé de mener une enquête, mais le rapport a été embelli et les fautifs ont été blanchis.

Les dernières élections au Kosovo ont porté Hashim Thaçi et l'UÇK au pouvoir. Mais qui est donc ce chef de l'UÇK? Ce qui est connu,

c'est qu'il a étudié les sciences politiques à Zurich. Ce qui est moins connu, c'est que, lors de certains cours, il s'est surtout intéressé à la conduite de guerres de guérilla et au soutien des moudjahidin par les USA lors de leur guerre contre l'URSS de 1979 à 1989. Il était aussi très peu connu que son frère – qui, après l'entrée de la KFOR, était parvenu à contrôler toute la distribution de carburant de la région – appartenait à une organisation criminelle du Kosovo.

Chez nous, il est aussi très peu connu que la structure hiérarchique de l'UÇK repose sur le système des clans albanais et est de ce fait contrôlée par le crime organisé. Les relations entre les gens sont réglementées par le Kanun [codes de lois édictés par les califes et sultans, ndt]. Les organisations criminelles kosovares et albanaises ont la réputation auprès des spécialistes d'être les plus puissantes d'Europe. Leurs activités principales sont le commerce de la drogue et la traite d'êtres humains. Après qu'en 1999, la KFOR ait échoué à désarmer l'UÇK, les organisations criminelles kosovares seraient aujourd'hui lourdement armées – et pas uniquement de fusils de chasse.

Sous l'influence des Etats-Unis, la politique extérieure de la Suisse (à travers la cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères DFAE) s'engage en faveur de l'indépendance du Kosovo. Il ne reste plus qu'à espérer que le DFAE prenne conscience des conséquences de l'indépendance. Outre le fait que la protection des minorités au Kosovo – il y a encore d'autres minorités à côté des Serbes et des Roms – n'est pas réglée, il faut compter avec une sécession de la partie nord serbe de Mitrovica. Cette partie nord est aujourd'hui déjà contrôlée et dirigée par Belgrade. C'est là que sont posées les mines.

Mais il faut aussi évoquer l'importance géopolitique du Kosovo. La Serbie et le Kosovo font partie de la célèbre route des Balkans. Par cette route transite le trafic d'héroïne vers l'Europe centrale et ainsi vers la Suisse. Mais le Danube est aussi de grande importance pour le transport de marchandises venant de la mer Noire. L'UE a délibérément

financé la reconstruction et la remise en état des ponts détruits par l'OTAN en 1999. Mais il y a encore d'autres facteurs géopolitiques à prendre en compte. Les USA ont construit l'énorme base militaire Camp Bondsteel dans le sud-est du Kosovo. Cette base est la plus grande de ce type en Europe. Une mission de cette base pourrait être la protection du gazoduc de l'UE Nabucco qui va traverser la Bulgarie en direction de l'Autriche.

Il y a encore d'autres facteurs géopolitiques. La Fédération de Russie n'est pas prête à sacrifier à la politique de force des USA et des Européens son seul allié restant en Europe du Sud, la Serbie. Pour la Russie, la valeur stratégique de la Serbie est énorme, puisqu'il est possible d'influencer, à travers ce pays, le développement politique et économique non seulement des Balkans mais de toute l'Europe du Sud. Un moyen d'influence est la communauté religieuse orthodoxe, à laquelle appartiennent les Grecs, les Bulgares, les Roumains et les Macédoniens. Dans les Balkans et ainsi aussi au Kosovo se dessine le même combat de pouvoir qui règne au Caucase et en Asie centrale entre les USA et la Russie. Il s'agit là surtout du contrôle par les USA ou par la Fédération de Russie des gazoducs qui doivent approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant de la mer Caspienne et d'Asie centrale.

Avec sa politique face au Kosovo, la Suisse pourrait rapidement être prise entre deux fronts. Ou veut-on participer à la protection des organisations criminelles kosovares à l'aide de la Swisscoy stationnée dans le pays?

(Traduction Horizons et débats)

¹ Pour simplifier nous utilisons les dénominations serbes.

² Mémoire de licence présenté en 2007 à l'Université de Zurich. C'est l'Institut d'études stratégiques qui possède les droits de propriété intellectuelle de ce document. Il ne doit pas être publié sur d'autres sites Internet que www.strategische-studien.com, la mention d'un lien est toutefois autorisée. Toute publication dans la presse écrite nécessite l'autorisation préalable de l'auteur. Le document ne peut être utilisé que dans son entier ou après accord avec l'auteur.

Les vols d'avions de combat au-dessus des régions touristiques garantissent-ils la souveraineté de la Suisse?

thk. L'initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques» sera soumise au vote populaire le 24 février. Il s'agit de réduire le bruit des avions militaires en «temps de paix», terme utilisé avant tout par nos stratèges du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) quand il s'agit de transformer l'Armée tout en essayant de rassurer les citoyens.

Selon le DDPS, l'acceptation de cette initiative reviendrait à supprimer les forces aériennes et représenterait une perte de souveraineté pour le pays. Cela irait nettement à l'encontre de ce que veut la majorité de la population suisse. Ainsi le DDPS – en la personne du conseiller fédéral Samuel Schmid – a recouru à une manipulation politique afin de faciliter le rejet de cette initiative sans devoir entrer en matière sur le fond. Pourquoi ne pas s'exprimer avec plus d'honnêteté?

Quid de la souveraineté tant invoquée?

En 1996, le chef du Département militaire de l'époque Adolf Ogi a fait secrètement adhérer l'Armée suisse à l'instrument de coopération de l'OTAN appelé Partenariat pour la Paix (PPP). Le secrétaire à la Défense américain William Perry (1994-97) a déclaré, à propos de la relation entre le PPP et l'OTAN: «La différence entre l'adhésion à l'OTAN et la participation à l'initiative de l'OTAN «Partenariat pour la Paix» doit être plus ténue qu'une feuille de papier.»

Par cette démarche, l'Armée suisse a perdu une grande partie de sa souveraineté. La nouvelle stratégie s'appelle maintenant interopérabilité. Ce n'est rien d'autre que l'abandon de l'autonomie dans le domaine militaire et la perte de la capacité à défendre le pays. Dans une brochure publicitaire du DDPS publiée en 2001, on peut lire que les Forces armées apprennent à collaborer, que

ces opérations peuvent avoir pour but de maintenir, d'imposer ou de construire la paix, de prévenir les conflits et d'apporter une aide humanitaire.

Dans toute son atrocité, la guerre que mène l'OTAN en Afghanistan montre ce que représentent les missions de «maintien de la paix» ou d'«imposition de la paix». A ce sujet, le DDPS a fait preuve de l'honnêteté qu'on attendait de lui en décidant de rappeler ses officiers de ce pays.

Aspects de l'interopérabilité

Selon la brochure du DDPS, l'interopérabilité comprend trois aspects:

- *Connaissances de base*: Mêmes langue et terminologie, même doctrine, commandements et planifications uniformes
- *Structures*: structures des composantes de l'armée, structures d'état-major, de commandement et de formation ainsi que systèmes d'information
- *Matériel*: armements compatibles et normes acceptées par tous.

En 1996, avant l'adhésion au PPP, l'Armée suisse avait une autre mission et un autre esprit. Il y allait de la défense du territoire et des frontières ainsi que de la garantie de la neutralité. Mais pour faire face aux exigences de l'OTAN, on a dû créer Armée XXI qui n'est rien d'autre qu'une force armée faisant partie de cette alliance belliqueuse et qui remplit tous les critères mentionnés ci-dessus.

Si actuellement le conseiller fédéral Schmid et ses conseillers affirment en se lamentant que si l'initiative contre le bruit des avions militaires était acceptée, la Suisse perdrait sa souveraineté, qu'ils admettent aussi que le pays a perdu l'essentiel de sa souveraineté lors de son adhésion au PPP. Le fait que le territoire national suisse soit intégré dans le commandement européen des USA, c'est-



Endroit du crash du Tornado allemand dans une région touristique de la Suisse. (photo reuters)

à-dire de l'OTAN, n'est qu'une conséquence logique de cette évolution ignorée de la plupart d'entre nous.

Tornado allemand dans nos Alpes

Fin janvier 2008, Holger Wilkens, porte-parole de la Luftwaffe allemande, a déclaré, en accord avec Jürg Nussbaum, porte-parole des Forces aériennes suisses, qu'il n'est pas question de rendre publics les résultats de l'enquête de la Bundeswehr au sujet du crash du Tornado allemand dans nos Alpes en avril 2007. Qu'y a-t-il à cacher? Est-ce que l'opinion suisse n'a pas le droit de savoir avec quel autoritarisme la Luftwaffe s'est permis, peut-être même sans autorisation officielle, mais probablement avec l'accord tacite du

DDPS, d'utiliser l'espace aérien suisse sans obéir aux règles et aux lois en vigueur? Le pilote aurait-il choisi lui-même son itinéraire sans suivre les directives suisses?

Si l'initiative est acceptée, les vols d'entraînement aussi périlleux d'avions de combat étrangers dans les Alpes suisses ne seraient plus possibles. Il n'y aurait plus d'entraînement à la guerre globale au-dessus de notre pays neutre. Est-ce la raison pour laquelle le DDPS a peur de cette initiative? Est-ce parce qu'il ne pourrait plus mettre à disposition notre espace aérien pour des exercices militaires et que cela pourrait fâcher d'autres Etats? Il est urgent d'user de transparence et de reconnaître les fautes commises dans le passé.

Votations fédérales du 24 février

La réforme II de la fiscalité des entreprises

par Gisbert Otto

go. Il y a, en Suisse, environ 300 000 petites et moyennes entreprises (PME), qui représentent 99% de l'ensemble des entreprises du pays. Ces PME emploient jusqu'à 250 collaborateurs et offrent deux tiers des emplois totaux dans notre pays. L'article ci-dessous tente d'apporter quelque lumière sur cette réforme II de la fiscalité des entreprises.

Dans le système fiscal actuel, les entreprises sont soumises à une double imposition. D'une part, l'entreprise paie un impôt sur son bénéfice. Ce qu'il en reste peut alors être réparti aux propriétaires ou aux actionnaires en dividendes. L'impôt sur le revenu est perçu sur cette entrée. Avec la nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises II, les dividendes répartis ne seront plus imposés qu'à 50% (s'il s'agit de la fortune de l'entreprise) et à 60% en cas de fortune personnelle. De cette façon on réduit la double imposition. Cette règle n'est toutefois valable que pour les propriétaires d'au moins 10% des parts de l'entreprise.

Les explications suivantes peuvent aider à mieux comprendre le sujet. Il s'agit surtout de la charge fiscale moyenne des bénéficiaires qui est relativement basse en Suisse.

1. Impôts sur le bénéfice et le capital

L'impôt sur le bénéfice et le capital est pour les entreprises ce qu'est pour les personnes privées l'impôt sur le revenu et sur la fortune.

2. Comparaison internationale des impôts sur le bénéfice, ou sur les entreprises

Pays	Impôts
Irlande	12,5%
Hongrie	16,0%
Suisse	24,1%
Autriche	25,0%
Grande Bretagne	30,0%
France	35,0%
USA	39,3%



(photo gbh)

Qui en profiterait?

En profiteraient les propriétaires d'entreprises, dont les bénéficiaires leur permettent de distribuer des dividendes. On estime que cela concerne environ 8400 entreprises – donc une petite minorité des sociétés de capitaux. On doit y ajouter à peu près le même nombre de sociétés de capitaux qui ne sont pas imposées sur le bénéfice, du fait qu'elles le versent comme traitements aux propriétaires. Grâce à la réforme, les propriétaires pourraient, à l'avenir, verser une partie du salaire comme dividende imposé en partie et bénéficier ainsi de réductions d'impôts. N'entrent en ligne de compte, toutefois, que les propriétaires de sociétés de capitaux qui reçoivent actuellement un salaire de 200 000 francs au moins. Les pertes provoquées par la réforme toucheraient les pouvoirs

publics pour un montant total de 56 millions de francs, selon le conseiller fédéral Merz. Il ne s'agit pas, ici, de vérifier la justesse de ce montant. Mais il est vrai que les grands actionnaires économiseraient des millions de francs grâce à la réduction des impôts sur les dividendes. Il semble que cela ne se justifie pas par rapport aux innombrables PME qui sont des sociétés privées, du fait que ces dernières n'en tireraient aucun profit. A cela il faut ajouter que l'argent économisé sur les impôts ne revient pas à l'entreprise, mais est versé sur les marchés financiers internationaux dans le but d'obtenir de meilleurs rendements.

Développement économique général

La réforme II inciterait les sociétés privées à se transformer en sociétés de capital, ce qui les

rendrait plus attrayantes sur le plan fiscal. Ce sont les sociétés de capital qui bénéficieraient d'un surplus de croissance, alors que l'emploi et la formation de capital des sociétés privées se tiendraient en-deça de la croissance générale. Selon les calculs du professeur Christian Keuschnigg, de l'Université de Saint-Gall, le secteur des sociétés de capital croîtrait de 1,6% alors que le secteur des sociétés privées devrait se contenter de 0,9%. Cela provoquerait une concentration de capitaux qui, en règle générale, ne se reporte pas sur le volume d'emplois. C'est pourquoi il est bon de remettre en question le slogan des partisans de la réforme «pour l'emploi et les places d'apprentissage». On peut, bien au contraire, estimer que la réforme II renforcera la tendance, qui se développe depuis des décennies, de renforcer l'écart subsistant entre riches et pauvres.

Il faut toutefois souligner les aspects positifs de cette réforme, par exemple les règles de succession. Actuellement, cela cause aux PME de graves problèmes fiscaux du fait que le bénéfice de la liquidation représente, lors de la remise d'une entreprise, un revenu imposable, ce qui favorise la progression. La réforme II permet de traiter les bénéfices de liquidation séparément; ils sont détachés des autres revenus et imposés seulement du cinquième du tarif de revenus.

Par conséquent

Considérée dans son ensemble, cette réforme doit être rejetée du fait qu'elle est fondamentalement injuste et provoque de faux développements. De plus, les pouvoirs publics devraient renoncer à d'importantes rentrées d'argent. Et puis, le dossier est trop compliqué. Il est du devoir du Conseil fédéral d'amener des projets formulés de façon claire et honnête, afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens d'en prendre connaissance, car il est plus facile de gouverner avec l'aide du peuple. •

«Pas d'impunité pour les exportateurs de matériel de guerre et leurs complices des milieux politiques et économiques»

Interview de Heinrich Frei à propos des avions Pilatus utilisés au Tchad

hd. L'information selon laquelle un avion Pilatus du gouvernement tchadien a été utilisé lors d'une opération militaire nous a amenés à interviewer Heinrich Frei de Zurich. Depuis plusieurs années, il s'intéresse à la question de la guerre et de la paix et en particulier aux exportations de matériel de guerre de sociétés suisses et à leurs bases juridiques. Avec d'autres personnes engagées dans le même combat, il documente ces affaires et adresse des mises en garde. Il a été membre du Comité du «Groupe de travail pour le contrôle des armements et l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre» (ARW). Il fait aujourd'hui partie du «Conseil suisse de la paix» et de l'association «Neue Wege in Somalia».

Horizons et débats: La présence d'avions d'entraînement militaire PC-9 au Tchad constitue-t-elle une violation de la Loi sur le matériel de guerre?

Heinrich Frei: Les avions de type PC-7 et PC-9 des usines Pilatus de Stans ne relèvent plus, depuis 1996, de la Loi sur le matériel de guerre mais de la Loi sur le contrôle des biens [utilisables à des fins civiles et militaires et des biens spécifiques] (LCB). De telles exportations ne peuvent être interdites que s'il s'agit d'un membre de l'UE ou d'un pays sous embargo des Nations Unies, ce qui n'était pas le cas du Tchad. C'est du moins ainsi que les autorités fédérales, par la voix du Secrétaire d'Etat à l'économie Jean-Daniel Gerber et du Département des Affaires étrangères interprètent les lois.

En outre, contrairement à la Loi sur le matériel de guerre, la LCB ne prévoit pas de «certificat d'utilisateur final». Un Etat qui achète des avions Pilatus en Suisse peut les reven-

dre sans devoir informer les autorités suisses. Certes, les usines de Stans ont renoncé depuis un certain temps à livrer de nouveaux avions au régime de Déby. Mais selon un communiqué de Tchad actuel du 2 janvier 2007, le Tchad a déjà acheté trois autres PC-7, probablement pas directement à la Suisse mais par l'intermédiaire d'un Etat tiers. De toute façon, la rupture des relations d'affaires entre Pilatus et le Tchad ne paraît pas très cohérente. Selon la Neue Zürcher Zeitung du 27 janvier 2007, des mécaniciens de Pilatus ont été vus récemment à N'Djamena. Probablement qu'ils étaient là pour veiller à la mise en train des PC-9 nouvellement acquis.

L'avion a été armé au Tchad. Pouvaient-ils s'y attendre?

Oui. Les PC-7 et les PC-9 sont munis de points d'emport pour y monter des bombes et des canons de bord. Les forces de l'air de petits pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ne peuvent pas s'offrir des avions de combat et ne sont pas non plus en mesure d'entretenir ces appareils. Aussi achètent-ils des avions légers, dont des Pilatus, certainement pas uniquement à des fins d'instruction mais également pour les combats en cas d'urgence.

Le 7 juillet 2006, on a appris que les usines Pilatus étaient sur le point de livrer un avion léger de type PC-9 au régime d'Idriss Déby. Othmar Wyss, responsable des autorisations d'exportation de matériel de guerre du Seco a déclaré à l'époque qu'il supposait que l'avion ne servirait qu'à l'instruction. Cet argument était cousu de fil blanc car les forces de l'air tchadiennes ne possédaient par d'avions de combat qui auraient nécessité la formation de pilotes.

Un ancien directeur des ventes de Pilatus a déclaré à l'époque au Nouveau Quotidien,

après que la Birmanie ait utilisé des Pilatus contre des rebelles, que «la plupart des PC-7 exportés n'étaient pas destinés à l'aviation civile mais étaient systématiquement armés avec ou sans l'assistance technique des usines Pilatus». On savait naguère que dans la plupart des pays, lors de la signature de contrats d'achat d'avions Pilatus, des représentants de sociétés d'armement belges et françaises étaient également présents pour livrer en même temps des systèmes d'armement pour les PC-7 et les PC-9.

Le 25 septembre 1989, le conseiller fédéral Villiger a confirmé pour la première fois devant le Conseil national que des Pilatus ont été utilisés contre la population civile au Guatemala et en Birmanie.

Le 4 février 1993, le Groupe de travail pour le contrôle des armements et l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre (ARW) a révélé que des techniciens de Pilatus collaboraient à l'armement d'avions d'entraînement militaire PC-7 et PC-9 en Birmanie.

Le 24 août 1993, les usines Pilatus ont reconnu dans un «livre blanc» que leurs avions d'entraînement ont été utilisés contre des personnes non armées en Angola, en Birmanie, au Guatemala et en Irak.

La firme Pilatus aurait-elle pu empêcher qu'on utilise ses avions dans des opérations militaires?

Oui, car sans les renforts et les points d'emport montés par Pilatus, on ne pourrait pas accrocher de bombes et de missiles. Avant, les points d'emport étaient montés à l'étranger mais les renforts sous les ailes étaient déjà présents. Sans la possibilité de fixer des munitions, Pilatus n'aurait pas pu vendre les PC-9 au dictateur du Tchad. Il en

avait besoin pour combattre les rebelles qui menaçaient sa vie et son régime.

Ne devrait-on pas, dans un tel cas, assujettir à nouveau les Pilatus à la Loi sur le matériel de guerre?

Cela relève de la compétence du Conseil fédéral et du Parlement, comme l'a déclaré Jean-Daniel Gerber. En 1996, le Conseil fédéral et le Parlement ont décidé d'assujettir les Pilatus à la Loi sur le contrôle des biens par complaisance envers la firme, après tous les scandales qu'il y a eu.

Un crime non prescrit: l'attaque de Halabdjia aux gaz toxiques qui a coûté la vie à 5000 personnes

Le 16 mars 1988, les forces de l'air irakiennes ont bombardé Halabdjia aux gaz toxiques. 5000 personnes – hommes, femmes, enfants – ont été tuées. L'aviation a utilisé des avions à hélice, dont des Pilatus (cf. Tribune de Genève du 14/9/1992: «Un pilote kurde de Saddam dénonce l'utilisation des Pilatus»). Selon les statistiques du commerce extérieur, la firme Pilatus de Stans a livré à l'Irak, dans les années 1980, 53 PC-7 et 22 PC-9 en plus des petits appareils Bravo des usines suisses d'Altenrhein. Oerlikon Bührle a livré à l'Irak des canons de marine de 20 mm (Jane's Fighting Ships 1994-95), des systèmes de contrôle de tir (via le Brésil pour des lance-roquettes multiples Avibras Astros) et Mowag des blindés 4x4 Roland Rad (Jane's Armour and Artillery 1985-86).

Les Forces de l'air américaines ont bombardé des quartiers d'habitation à Belgrade, Novi Sad, Bagdad, Bassora, Kaboul, etc. et malgré cela les usines Ruag, entreprise appar-

La politique de santé publique – commerce contre bien commun?

par Reinhard Koradi, Dietlikon

Pouvons-nous encore compter sur «un système de santé qui fonctionne» ou l'économisme à outrance et sans égards dans tous les domaines de la vie empiète-t-il aussi sur le système de santé? L'attaque lancée sous le patronage de l'OMC (*Organisation mondiale du commerce*) et visant les domaines fondamentaux (l'enseignement, l'énergie, les transports publics [y compris la poste et le téléphone], l'alimentation et le système de santé), axés sur le bien commun et la solidarité entre les êtres, détruit l'approvisionnement de la population qui est adapté aux besoins nationaux. La pensée et l'action unilatérales soumises au principe global de la compétition est un énorme danger pour l'égalité des chances, la cohésion de la population, la sécurité et la qualité des domaines vitaux. Avec l'exploitation abusive de la garantie de l'approvisionnement national, les capacités d'aide humanitaire internationale et de solidarité entre les êtres sont considérablement affaiblies. A la suite de l'économisme illimité de la société, les valeurs fondamentales humaines (le sens de la communauté, la solidarité avec les plus faibles etc.) sont menacées par la recherche d'un avantage personnel maximum. Si la pensée économique poursuivait le but correspondant à l'usage d'origine – c'est-à-dire de ménager soigneusement les ressources existantes (l'homme, le sol/la nature, le capital) – on ne pourrait presque pas rejeter le principe de rentabilité se rapportant aux domaines fondamentaux. Mais, la «rentabilité» poursuivie aujourd'hui exclut en grande partie l'homme et les ressources naturelles. Elle est axée uniquement sur la recherche du profit maximum et sur l'extension de l'influence et du pouvoir.

Légitimer des réductions de prestations en poussant aux réformes

Les «économistes en matière de santé», les caisses-maladie et la politique se trouvent également sous cette influence délétère quand ils se plient à la pression continue exercée quant aux réformes du système de santé. Les raisons avancées officiellement par la politique, l'administration, les associations du secteur économique et les caisses-maladie – qu'il faut contrôler l'explosion des coûts dans le système de santé par des mesures visant à des économies et par des réductions de prestations – sont mal acceptées par la population et par les patients. Les critères de jugement sont diamétralement opposés. Les «experts autoproclamés en matière de rentabilité» dans le domaine de la santé font de la propagande en prônant qu'une standardisation (forfaits) et une réduction des prestations (rationalisation et/ou méthodes de traitement plus économiques) aboutiraient à une baisse des coûts, alors que la population accorde la plus grande importance à une assistance médicale aussi étendue que possible et qualitati-



«La santé publique ne doit plus rester un domaine dans les mains de conseillers, d'économistes, de politiciens et de managers de caisses-maladies. Nous devons combattre pour que le médecin, le personnel soignant et les patients reprennent la parole.» (photo gbh)

vement aussi élevée que possible. Les sondages confirment toujours que le libre accès aux prestations, la qualité et la garantie de l'assistance médicale sont absolument prioritaires pour les habitants de la Suisse, et que les coûts pour les prestations fournies au niveau de la santé publique ne sont critiqués sérieusement ni par les personnes concernées ni par l'ensemble de la population.¹

Les conséquences négatives des économies se font déjà sentir

En règle générale, le système de santé satisfait (encore) les attentes de la population suisse. Cependant, quand on y regarde de près, on perçoit qu'il y a de plus en plus de plaintes de patients qui, en cas de maladie, sont mal ou insuffisamment soignés et traités, voire même privés de soins ou de traitement. On entend aussi de plus en plus de voix provenant des cercles de médecins qui considèrent le diktat des caisses-maladie – quant aux thérapies à ordonner et à ne pas ordonner – comme un danger considérable pour notre système de santé en grande partie intact. La colère face à la pression permanente sur les coûts (produite artificiellement), les charges administratives excessives imposées par les institutions de santé publique et les caisses, et le nombre croissant des «fautes professionnelles» – avant tout dans les grands hôpitaux – dévoilent impitoyablement des fissures dans les façades de notre système de santé. En Suisse, nous avons déjà collectionné des expériences impopulaires avec des réformes «dictées de l'extérieur». Que ce soit l'agriculture, l'enseignement, l'armée ou la santé publique, des tâches centra-

les productives ont été rayées ou réduites, et les domaines réformés ont été soumis à des systèmes de contrôle et de gestion d'envergure. On a remplacé la production par l'administration. Cela est avant tout possible parce qu'on a retiré aux milieux concernés (les paysans, les enseignants, les médecins, le personnel soignant ou les officiers militaires) le droit de participation lors des projets de réformes, ou l'on a discrédité leurs critiques en les taxant de «défense de leurs privilèges». «Les réformes dictées de l'extérieur» signifient dans ce contexte l'exclusion des personnes directement concernées, et montrent que l'initiative visant à un changement a été déclenchée la plupart du temps par la signature de traités internationaux (*OMC, ONU, les traités bilatéraux, FMI, la Banque mondiale et le PPP [Partenariat pour la paix]*). S'il s'agissait vraiment de trouver une solution sincère pour tous les problèmes éventuels, alors nous développerions en Suisse des solutions adaptées au pays et nous ne reprendrions pas étourdiment des modèles étrangers.

Les caisses-maladie – ennemies des assurés?

Normalement, les assurés sont les clients des caisses-maladie. Pourtant les cas s'accumulent, dans lesquels les caisses font sentir sensiblement aux personnes malades ou accidentées qu'elles accordent plus d'importance à leurs propres plans d'épargne qu'au bien-être des assurés malades ou accidentés. Ainsi par exemple, Monsieur K. M.² a dû combattre pendant plus de deux ans avec ses médecins traitants pour obtenir de sa caisse la garantie de prise

en charge des coûts relatifs à l'opération d'une cataracte à l'œil gauche. Depuis plus de 30 ans, K. M. souffre d'une inflammation chronique de l'iris. Le médecin traitant a réussi pendant tout ce temps à tenir sous contrôle les inflammations grâce à un emploi très économique de collyres (*Cortisone*) et d'exams sporadiques (lors d'inflammations plus fortes). Le problème était qu'à chaque poussée inflammatoire, des cicatrifications restaient. La flexibilité des pupilles et la faculté visuelle diminuaient de plus en plus. A l'âge de 62 ans, sa faculté visuelle était tellement réduite qu'une opération des deux yeux était devenue indispensable. A cause des cicatrifications, l'oculiste traitant a jugé l'opération à venir comme un risque considérable. Un préexamen chez un chirurgien renommé a confirmé le diagnostic de l'oculiste. On a conseillé au patient un séjour stationnaire pour le suivi de l'opération en raison du risque élevé. Une demande de garantie de prise en charge des coûts a été envoyée à la caisse-maladie où K. M. est assuré depuis des années comme patient privé. Celle-ci a refusé la prise en charge et a cependant conseillé au patient de demander un deuxième avis à une clinique ophtalmique située dans un centre commercial. L'argument avancé était qu'en raison de l'âge du patient, celui-ci pouvait subir un traitement opératoire sous forme ambulatoire. Les administrateurs de la caisse n'ont pas tenu compte de l'histoire de la maladie du patient et des complications redoutées (intervention très délicate à cause des cicatrifications, du risque d'hypertension oculaire et d'hémorragies). Comme la Suva (Caisse nationale suisse d'assurance-accidents) avait déjà certifié une prise en charge des coûts pour un séjour hospitalier dans la division commune, le malade a alors réfléchi après de longues hésitations à subir l'intervention en tant que patient de cette division-là. Pour être rassuré, il a souhaité que l'opération soit pratiquée par le chirurgien expérimenté. Cependant, il n'y avait pas de garantie quant à cela.

Pendant ce temps, K. M. ne pouvait plus conduire la nuit en raison de sa vue qui avait beaucoup diminué et il a dû considérablement restreindre les activités qu'il avait pratiquées jusqu'alors. Il a entrepris une seconde démarche en demandant un deuxième avis auprès d'un autre oculiste et d'un autre chirurgien. Le diagnostic et les conseils pour l'opération étaient les mêmes. La demande renouvelée à sa caisse-maladie pour la garantie de prise en charge d'un séjour stationnaire a été de nouveau refusée. A ce moment-là, K. M. a fait recours à son assurance de protection juridique. Simultanément, K. M. et le médecin opérateur se sont mis d'accord pour poursuivre l'affaire en toutes circonstances, c'est-à-dire épuiser

Suite page 6

«Pas d'impunité pour les exportateurs...» suite de la page 4

tenant à la Confédération, continuent de leur livrer du matériel.

On dit que les bombes à fragmentation qui ont été larguées depuis les PC-9 viennent également de Suisse. Comment est-il possible qu'elles arrivent au Tchad dont on sait que c'est un pays en crise?

Souvent le matériel de guerre est revendu et on ne peut guère l'empêcher. Les Emirats arabes unis (EAU) ont revendu des blindés suisses au Maroc. Par la suite, ils ont déclaré qu'ils ignoraient avoir besoin d'une autorisation de la Suisse. Or c'est à cela que servent les «certificats d'utilisateur final» que doivent signer tous les pays destinataires. Malgré cela, le Conseil fédéral a autorisé par la suite de nouvelles livraisons de matériel de guerre aux EAU, baril de poudre du Proche-Orient. Depuis assez longtemps, les EAU négocient avec une firme zurichoise la livraison de nouveau matériel de guerre suisse (lance-roquettes antichar *Ruag*) pour une valeur de 100 millions de francs. La décision concernant les nouvelles livraisons aux EAU rend également possible ce marché. A la lumière des expériences passées, rien n'est moins sûr que ces lance-roquettes resteront là-bas.

Quels moyens avons-nous d'empêcher que soit contournée la Loi sur le matériel de guerre?

Depuis des décennies, le Conseil fédéral autorise des livraisons d'armes à des pays qui mènent des guerres: USA, Grande-Bretagne, Etats membres de l'OTAN, violant ainsi cette loi.

Elle est également violée par les ventes d'armements à des Etats ou régions en crise, à des régimes qui foulent au pied les droits de l'homme et à des régions où les hommes vivent dans la misère. Or la majorité du Parlement approuve cette politique laxiste d'exportation de matériel de guerre. Par conséquent, on ne peut pas faire grand-chose au plan parlementaire contre ces violations. Quant aux initiatives visant à interdire ces exportations, elles ont jusqu'ici échoué. En septembre de l'année dernière, la *Coalition contre l'exportation de matériel de guerre* dont font partie plus de 35 organisations a toutefois déposé une nouvelle initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» sur laquelle le peuple va bientôt se prononcer.

Existe-t-il une responsabilité pénale en matière de commerce d'armements?

Les complices d'un crime doivent s'attendre à des sanctions. Le Code pénal suisse ne prévoit aucune exception à la complicité de crime en temps de guerre. Les dé-

lits de complicité de meurtre, d'assassinat, de lésions corporelles graves ou de dommages graves à la propriété tombent sous le coup de l'article 25. Est complice «quiconque a intentionnellement prêté assistance à l'auteur pour commettre un crime ou un délit» et également, selon la jurisprudence du Tribunal fédéral «quiconque, en position subalterne, encourage le crime ou le délit.» Il n'existe donc pas d'impunité pour les exportateurs d'armements et leurs complices des milieux politiques et économiques.

Condamnation d'un Hollandais pour crime de guerre

Un tribunal néerlandais a déjà donné l'exemple en condamnant à 15 ans de détention pour complicité de crime de guerre un Hollandais qui avait fourni au régime de Saddam Hussein du matériel de guerre (substances chimiques pour fabriquer un gaz innervant) (*Neue Zürcher Zeitung* des 24-25/12/2005). Cependant, le *Ministère public de la Confédération* n'a jamais ouvert d'instruction pour livraison de matériel de guerre à Saddam Hussein. Le droit exigerait d'instruire contre des entreprises qui, aujourd'hui encore, avec la bénédiction du Conseil fédéral, fournissent illégalement du matériel de guerre aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Allemagne et à d'autres Etats qui mènent

des opérations militaires en Irak et en Afghanistan.

Selon les statistiques de la Confédération, la Suisse a, entre 1975 et 2007, exporté du matériel de guerre pour 11,978 milliards de francs, et cela en grande partie vers des Etats en guerre, des régions en crise, des régimes qui violent les droits de l'homme, des pays dont les habitants vivent dans une misère indescriptible. •

Sources:

- *Blick Online*, swissinfo.ch, www.news.admin.ch, GSoA-Infos
- *Der Pilatus-Schwindel, PC-7 und PC-9 im Sturzflug*, Mario Poletti, herausgegeben von *Terre des Hommes Schweiz* und der *Arbeitsgemeinschaft für Rüstungskontrolle und ein Waffenausfuhrverbot (ARW)*, 1993
- *Die verschwundene Geschichte, noch ein Pamphlet um die PC-7 und damit zusammenhängende Gegenstände wie Bundesrat, Waffen, Export und Ähnliches von Manfred Ziffle*, Herausgeber: *Arbeitsgemeinschaft für Rüstungskontrolle und ein Waffenausfuhrverbot (ARW)*, 1986
- *Waffenplatz Schweiz, Beiträge zur schweizerischen Rüstungsindustrie und Waffenausfuhr*, Herausgeber: *Tagungssekretariat «Für das Leben produzieren»*, *Arbeitsgemeinschaft für Rüstungskontrolle und ein Waffenausfuhrverbot (ARW)*, 1983

Des brevets sur les plantes et les animaux produits selon des méthodes traditionnelles?

L'Office européen des brevets (OEB) va prendre une décision fondamentale

par Armin Hoffmann

De plus en plus de pays permettent – sous le diktat de l'*Organisation mondiale du commerce* (OMC) – le brevetage de plantes et d'animaux. On retire aux paysans leur droit séculaire de produire librement des semences et de les transmettre. On les prive de la possibilité de puiser dans la biodiversité afin d'élever des animaux et de cultiver des plantes résistantes et productives et de fournir aux consommateurs des aliments sains.

Le moteur de cette évolution sont les multinationales agroalimentaires mondiales qui s'emparent, par le biais de brevets pris sur des organismes vivants des droits exclusifs sur les semences, les plantes et les animaux, afin de faire des milliards de profits. Les paysans et les éleveurs, qui doivent payer des licences onéreuses, vont être poussés à la ruine, des pays entiers vont dépendre, pour leur production agricole, de quelques grands groupes biotechnologiques et agroalimentaires.

Le conseil d'administration de l'OEB a inséré dans la *Convention sur le brevet européen (CBE)* une directive biotechnologique qui est entrée en vigueur 1^{er} septembre 1999. Maintenant le brevetage de plantes et d'animaux génétiquement modifiés est possible. Cependant l'élevage traditionnel d'animaux et la culture traditionnelle de plantes ne peuvent être brevetés.

La *Loi fédérale sur les brevets* n'est applicable qu'aux «inventions techniques», si bien que seuls les plantes et les animaux génétiquement modifiés sont brevetables (ce que l'on peut légitimement contester). En revanche, les élevages et les cultures traditionnels ne sont pas des «inventions techniques» car ils sont basés – bien que de manière ciblée et délibérée – sur un processus naturel qui n'est pas brevetable.

A l'été 2007, la Suisse a suivi l'UE et a adapté la *Loi sur les brevets* à la directive biotechnologique (*Horizons et débats*, N° 24 du 25 juin 2007). Mais dans la loi suisse aussi – logiquement – les élevages et cultures traditionnels sont exclus. Ce n'est pas le brevet qui réglemente l'élevage et la culture traditionnels mais la *Loi fédérale sur la protection des obtentions végétales*.

Et voilà le scandale: Sous la pression des demandes de brevet de plusieurs multinationales agroalimentaires, l'OEB a étendu sans cesse la brevetabilité des semences, des plantes et des animaux et en est venu à breveter des élevages et cultures traditionnels. Ainsi les grands groupes biotechnologiques et agroalimentaires s'approprient ce qui était à la libre disposition des paysans et des éleveurs, cette liberté étant absolument nécessaire si l'on ne veut pas tomber dans l'injustice.

La *Chambre de recours* de l'OEB doit prendre une décision de principe.

De nombreuses organisations de défense de l'environnement et des paysans du monde entier, dont *Misereor* et la *Déclaration de Berne* ont lancé un appel contre le brevetage du vivant à la Chambre de recours de l'OEB. Celle-ci doit trancher la question de savoir si elle va accorder un brevet à une culture spéciale de brocoli (EP 1069 819). La décision va avoir une importance fondamentale dans la mesure où elle servira d'exemple pour d'autres demandes de brevet sur des animaux et des plantes produits selon des méthodes traditionnelles.

Si l'OEB accorde le brevet, elle obéira à une pratique tout à fait courante aux Etats-Unis. Là-bas, *Monsanto* a fait breveter une plante de soja qui produit une huile de meilleure qualité. Le brevet porte sur une

partie du patrimoine génétique et vaut aussi bien pour les cultures traditionnelles que pour les techniques nouvelles de «sélection assistée par marqueurs» (ou «hybridation intelligente»).

Pour la réaliser, on essaie de déterminer sur quel segment d'ADN est localisée la propriété souhaitée d'une plante ou d'un animal d'élevage. Si l'on trouve le gène marqueur dans le nouvel individu, on peut supposer que sont également présents les gènes responsables de la propriété désirée – meilleur rendement, meilleure résistance aux parasites, davantage de graisse chez les cochons, meilleur rendement laitier chez les vaches. Ainsi on n'a pas besoin d'attendre que les semences germent ou que l'animal ait achevé sa croissance pour voir si la qualité souhaitée est présente. La technologie des marqueurs permet de constater rapidement si un animal ou une plante possède les qualités souhaitées.

Mais le problème est le suivant: On ne sait toujours pas expliquer comment ces propriétés apparaissent. Ce ne sont pas des gènes individuels qui en sont responsables mais plutôt l'interaction de nombreux gènes qui occupent des régions entières de l'ADN. Si l'on brevétait des hybridations intelligentes, le brevet s'étendrait à des ensembles de gènes. Ainsi un paysan qui élève des porcelets possédant naturellement des gènes responsables d'une grande quantité de graisse, devrait payer des licences onéreuses parce qu'ils font partie de tout un ensemble de gènes sur lequel un grand groupe détient un brevet.

Ainsi certaines plantes ne pourraient plus être cultivées ni certains animaux élevés librement, on ne pourrait plus en faire librement le commerce et tout l'approvisionnement alimentaire tomberait entre les mains d'un petit nombre de grands groupes.

Quelques-uns des brevets d'invention les plus contestés sont détenus par *Syngenta*, grand groupe alimentaire basé en Suisse, qui a déposé des brevets sur des segments du génome du riz.

L'OEB a déjà délivré des brevets sur des plantes résistantes aux pucerons obtenues grâce à des techniques traditionnelles «assistée par marqueurs». Si l'OEB poursuit cette pratique, une nouvelle brèche serait ouverte et les élevages et cultures naturels pourraient être brevetés. Ce sera une catastrophe qui causera la ruine des paysans et des éleveurs et les consommateurs seront privés d'une production régionale naturelle qui, jusqu'ici, nous a approvisionnés en aliments de qualité.

Si le bon sens l'emporte et que l'OEB refuse de délivrer un brevet sur les brocolis, il prendra une décision fondamentale qui, du moins dans un premier temps, évitera le pire.

Sinon, les paysans et les éleveurs ont la possibilité de s'associer en une espèce d'«open source movement» qui brevète lui-même les nouvelles espèces et le fait savoir pour que personne d'autre ne puisse déposer de brevet. On défendra ainsi ce qui, depuis des siècles, est un droit des paysans et des éleveurs indépendants. Et les consommateurs conserveront une agriculture durable et naturelle, adaptée aux conditions régionales qui, comme elle l'a fait jusqu'ici, nous approvisionnera en aliments sains.

Mais sur cette question, les citoyens doivent s'engager, car il y va de notre sécurité alimentaire et finalement de notre indépendance.

Sources: www.no-patents-on-seeds.org/
www.evb.ch/p25013530.html
(Traduction *Horizons et débats*)

«La politique de santé publique...»

suite de la page 5

toutes les possibilités pour réaliser l'opération selon les recommandations du médecin. A ce sujet, on était sûr qu'il n'était pas question d'une opération sans séjour stationnaire à la clinique. Le médecin n'avait pas l'intention d'assumer la responsabilité du risque d'éventuelles complications si le suivi de l'opération se faisait sous forme ambulatoire. Aussi bien l'avocat chargé par l'assurance de protection juridique que le médecin opérateur ont essayé à plusieurs reprises d'amener la caisse-maladie à garantir la prise en charge des frais. Lors d'une randonnée en vélo, K. M. aurait presque fait une chute grave (probablement lourdes de conséquences) parce qu'en raison de son handicap visuel, il a aperçu presque trop tard une pierre en bordure de chemin. La prise en charge des coûts n'étant pas garantie, l'opération a dû être reportée deux fois. Après que l'avocat et l'opérateur soient de nouveau intervenus auprès de la caisse, la garantie de la prise en charge des frais est enfin parvenue. Cependant, pas en raison du diagnostic du médecin mais en argumentant que le patient appartient aux «leaders d'opinion» (Pour parler clairement, cela signifie que la caisse a craint un scandale car elle a réalisé que le médecin et le client n'étaient pas prêts à céder). A juste titre, le médecin traitant s'est irrité de cette justification. Il a déclaré à K. M.: «Pour vous, l'affaire a bien abouti, mais j'ai chaque jour des patients dans la même situation qui pourtant n'ont pas vos possibilités et votre persévérance. C'est un signal clair qu'en Suisse, nous nous dirigeons vers une médecine à deux vitesses.»

Ce qui est inquiétant, c'est que les caisses ont l'audace de s'attribuer des compétences qui ne sont pas de leur ressort. Cela est très bien représenté dans une caricature. Deux médecins, des infirmières en blouse bleue et un administrateur de caisse-maladie en complet-cravate sont devant la table d'opération d'un patient. Le médecin donne au manager le scalpel et déclare: Vous pouvez commencer.

Ce cas authentique parle pour lui-même: les administrateurs des caisses-maladie met-

tent les médecins sous tutelle et déterminent de plus en plus les thérapies à ordonner. Pour cela, ils s'orientent selon un potentiel d'économies. Les patients doivent non seulement payer les primes mais si nécessaire, également exiger la satisfaction de leurs besoins et de leurs intérêts par voie judiciaire. Les médecins et le personnel soignant encourent le danger de céder à la pression de l'optimisation des frais et de transmettre, contre toute conviction, le droit de déterminer les thérapies et les soins des malades à «l'administration de la santé». L'«amaigrissement» des institutions et des prestations conduit à la suppression d'hôpitaux et de cabinets médicaux (médecins généralistes). Le processus de concentration lié à la réduction des prestations aura de lourdes conséquences à moyen et long terme sur la santé de la population ainsi qu'au niveau de l'économie politique, lesquelles dépasseront de loin le prétendu potentiel d'économie.

Dans le système de santé, on argumente avec des termes faux

Les coûts dans le domaine de la santé s'élevant à peu près à 53 milliards de francs sont pris en charge pour moitié environ par les assurances sociales et privées. Les ménages privés payent un tiers directement aux prestataires. En fait pour être exact, les privés couvrent presque les deux-tiers des charges financières sous forme de primes, d'impôts et de paiements directs.³

Vu cette «participation aux frais», on a du mal à comprendre pourquoi on refuse de plus en plus à la population le droit de déterminer sur l'organisation et les prestations dans le domaine de la santé. La politique, les institutions de santé et les caisses-maladie essaient, en avançant l'argument «de l'explosion des coûts», de faire pression sur la population en ce qui concerne ses exigences justifiées au niveau de la santé. Comme être en bonne santé, respectivement recouvrer la santé occasionne des frais trop élevés, les exigences relatives à la santé doivent être réduites à un niveau économique supportable. Ce n'est donc pas la santé des êtres, leur bien-être, qui compte, mais la rentabilité au moyen d'une réduction des prestations qui a une priorité absolue dans le système de santé.

Pour atteindre ce but, on nous rabâche constamment que la médecine de qualité est trop onéreuse, qu'à partir d'un certain âge certaines interventions ne valent plus la peine, que le grand nombre de médecins pratiquants et la trop grande densité d'hôpitaux font augmenter les frais, que certains médicaments sont trop chers et doivent être remplacés par des produits pharmaceutiques meilleur marché. Les reproches à l'adresse des personnes du troisième âge selon lesquels elles obèrent le système de santé de manière surdimensionnée, laissent également leurs traces. Intimidées par de telles affirmations et accusations, les personnes âgées surtout relativisent leur attitude positive envers la vie et le souhait y relatif de vaincre les maladies à l'aide de la médecine. Les malades se résignent, renoncent à l'assistance et aux soins médicaux tandis que les médecins et le personnel soignant sont confrontés à des conflits de conscience. Du moins, ceux qui se sentent encore engagés par l'idée fondamentale d'aider tous les êtres indépendamment de leur origine et de leur situation financière. L'opinion infiltrée selon laquelle «on peut vivre également avec une santé réduite, avec des douleurs et des faiblesses» mine l'opposition contre la réduction des prestations dans la santé publique. La discussion ourdie de différents côtés relative aux primes justes c'est-à-dire dont le montant s'adapte à ceux qui occasionnent les coûts, contribue également à cette décadence morale. Le contrat des générations entre les jeunes et les personnes âgées, et ainsi la solidarité qui est liée entre les êtres bien portants et malades, est la force qui accroît la cohésion et la paix sociale dans la population. Cette force doit être apparemment brisée – une intention qui montre clairement que derrière les réformes du système de santé il y a des forces actives qui, à part l'économisme en matière de santé publique, veulent avancer la désolidarisation au sein de la population.

On doit retirer au système de santé l'influence des gens qui détournent les faits

La santé publique ne doit plus rester un domaine dans les mains de conseillers, d'économistes, de

politiciens et de managers de caisses-maladies. Nous devons combattre pour que le médecin, le personnel soignant et les patients reprennent la parole. Le système de santé ne doit pas être réduit à un produit standardisé adapté au marché global. Ni la standardisation, ni la concentration ne sont des moyens qui conduisent à une amélioration du système de santé. Il est complètement faux d'argumenter toujours par des coûts dans le domaine de la santé. Le secteur de la santé doit être décrit comme d'autres branches économiques justement à cause de son importance au niveau de la société et de la politique sociale. Cela veut dire que les prestations dans le domaine de la santé génèrent du revenu national et ne peuvent pas être déclarées seulement en tant que charges. Dans le secteur de la santé, il y a 496 000 employés qui gagnent leur vie avec leur travail. La recherche et le développement conduisent comme dans d'autres branches à améliorer les performances et à ouvrir la voie à d'autres domaines d'application et permettent une croissance du marché (pas une augmentation des coûts). Quand d'autres branches augmentent le confort, la performance et la sécurité de leurs produits ou lancent de nouveaux produits sur le marché, on salue cela en tant qu'extension du marché. Pourquoi ces critères ne sont-ils pas utilisés dans la santé publique? La réponse est simple mais effrayante: On veut priver le «marché de la santé» de l'obligation sociale d'aider tous les êtres qui ont besoin d'assistance médicale. Tant que les gens, indépendamment de leur pouvoir d'achat, ont un accès illimité aux institutions et aux prestations dans le domaine de la santé, on parle de coûts. Cependant, si le marché est libéré de son engagement social, un marché avec une croissance presque illimitée, et en perspective des chiffres d'affaires et des bénéfices au-dessus de la moyenne, s'ouvre aux investisseurs dotés de puissants capitaux. Voulons-nous vraiment autoriser cela?

¹ *Gesundheitswesen Schweiz*, édition 2007 (Interpharma)

² Nom modifié, cependant connu de l'auteur de cet article

³ *Gesundheitswesen Schweiz*, édition 2007 (Interpharma)

Démésure, envie ou escroquerie?

A propos de la discussion allemande sur les salaires à hauteur de millions et les salaires minimums

par Gisbert Otto

En l'espace de 20 ans les émoluments des cadres des entreprises allemandes du Dax-30 sont passés de 14 à 44 fois le salaire des employés – et, dans le cas de la Poste allemande, à 87 fois. Pour justifier ces hautes rémunérations de manager on pouvait lire dans la presse les différentes prises de positions suivantes: «Une société qui a rapidement tendance à prendre les chefs d'entreprises pour des voleurs, n'est pas mûre.» «Personne ne s'irrite des gages à hauteur de millions pour un pilote comme *Michael Schumacher* ou un footballeur comme *Michael Ballack*.» Le président du syndicat des entrepreneurs *Humdt* a dit à la radio *Deutschlandfunk*: «Les salaires des managers ne sortent pas du cadre lors d'une comparaison internationale.» Même *Robert Oswald*, président du comité d'entreprise du consortium BASF, qui «défend les intérêts des salariés dur comme fer», veut sortir la discussion du «coin des vieux» et trouve les salaires des managers tout à fait dans les normes. La plupart des commentaires avaient cette teneur, même en évoquant également les débordements des primes de licenciement des managers. Le chef du SPD *Beck* réfléchit même à une loi qui interdirait ce genre d'indemnisation à coup de millions. L'accent est mis cependant sur le fait qu'à la base la liberté de contrat est valable; la politique n'a rien à voir là-dedans.

Le véritable scandale

Les débordements des salaires des managers sont un scandale; ils contredisent à notre sentiment de justice. Le véritable scandale est cependant l'indifférence par rapport aux salariés. Les responsables ne se soucient pas du bien-être des salariés. Au contraire: les hauts salaires que les managers s'accordent entre eux, doivent être payés par les salariés, dont les revenus stagnent. C'est cela la grande escroquerie! Tandis que les uns n'en ont jamais assez d'amasser de l'argent, les autres ne savent pas comment joindre les deux bouts. Le fait que les responsables regardent sans rien faire, c'est cela la vraie honte et l'inhumain, et les principaux responsables économiques n'accordent probablement même pas une pensée à cela. Par contre, le paiement d'un salaire minimum est refusé avec véhémence, et cela par «souci» du risque de mettre des postes de travail en péril. Ce point de vue de la situation à sens unique est grave, car on ne se pose apparemment pas de questions sur le fait que les salaires versés doivent suffire à financer le coût de la vie. Au lieu de cela on parle officiellement de croissance économique, qui n'est cependant pas perçue par la majorité des salariés. Cette escroquerie existe depuis des décennies. Elle n'est pas seulement couverte par le plus haut poste, mais aussi par tous les niveaux du gouvernement et par presque tous les médias. Ainsi, la chancelière *Angela Merkel* a dit, le 22 novembre

2007, lors du débat sur le budget, que la population profite également du développement positif. «La croissance atteint les gens. C'est la bonne nouvelle» dit-elle. A-t-elle vraiment voulu parler de la population?

Ne sait-elle pas que la croissance est principalement venue de par la réalisation de l'Agenda 2010? Donc par des contrats de travail précaires (Jobs à 1 Euro, emplois à bas salaires, contrats à durée limitée et autres).

Ne sait-elle pas que l'Allemagne n'a pas connu d'augmentation des salaires réels entre 1995 et 2004? Les salaires réels ont même baissé de 0,9% pendant cette période, alors qu'ils ont augmenté de 7,4% en moyenne dans les 15 plus anciens pays de l'UE (données du rapport des tarifs de l'Institut économique et sociologique européen).

Ne sait-elle pas qu'aujourd'hui 7,5 millions de personnes en Allemagne touchent les prestations de *Hartz-IV* (Aide sociale minimum, ndt) et doivent s'en sortir avec 345 Euro (plus le loyer)?

Et ne sait-elle rien des nombreux enfants qui doivent aller affamés à l'école (2,6 millions d'enfants vivent en dessous du seuil de la pauvreté)?

L'appauvrissement de la population est programmé

Nous devons supposer que Madame Merkel connaît très bien tous ces chiffres. Ils ne sont pourtant pas à l'ordre du jour, parce que l'Europe trotte toujours à la traîne derrière les USA et se déclare en faveur du système économique américain – le néolibéralisme. Le président américain *Ronald Reagan* et la Première ministre britannique *Margaret Thatcher* ont installé ce système dans les années 80. Reagan parlait du «Trickle down economics», qui signifie en bref: «Si les riches se portent bien, alors il en reste un peu pour les autres.» Le côté élitaire de cette phrase crève les yeux aussitôt. Mais il y a eu encore pire. Après la chute du mur de Berlin, le capitalisme a complètement jeté les masques. Dès lors, il n'avait plus besoin d'être social, puisque le socialisme n'existait plus comme contre-mouvement. Dans les années précédentes il fallait encore prouver que le capitalisme sert l'homme davantage que le socialisme. Avec l'effondrement du socialisme en Europe de l'Est et la dissolution de l'Union soviétique, cela n'était plus nécessaire. Au lieu de cela la vente et le profit ont été élevés au rang d'idoles; peu importe ce que cela signifie pour l'homme. Les conséquences de cette politique deviennent nettement visibles aujourd'hui. Aux USA elles sont catastrophiques: environ 47 millions d'Américains n'ont pas de caisse-maladie; 20% des Américains sont analphabètes. Voulons-nous aussi cela? Sûrement pas. Mais pour mieux comprendre ces évolutions, nous devons con-

naître les aiguillages politiques faits dans les années 90.

Le 27 septembre 1995, une conférence a eu lieu à San Francisco, avec 500 participants venant de tous les continents. La voie vers le XXI^e siècle a été décrite: 20% des personnes aptes au travail suffiraient pour maintenir le rythme du commerce mondial. Comme objectif pour ce «monde global» on impose la société des 20:80: 20% peuvent disposer du pouvoir et des richesses, les 80% restants doivent se satisfaire de «tittytainment» – un mélange de divertissement anesthésiant et de nourriture suffisante (tits).

C'est cela la vision de San Francisco dont nous ne sommes plus très loin également en Europe.

L'Europe doit prendre son propre chemin

Les protestations contre cette indigne évolution viennent aujourd'hui moins du côté des syndicats que de celui de l'Eglise. *Radio Vatican* le dit clairement dans son annonce du 10 décembre: «Si l'on parle actuellement d'un essor économique en Allemagne, cela est hypocrite, s'il est réalisé sur le dos des gens [...]. Ce qui est exigé des gens, cela est dégradant [...]. Le salaire payé doit permettre entre autres à conduire une vie digne pour soi et pour les siens [...].»

De ce fait il n'est pas question d'une quelconque «meilleure mondialisation» ou d'un quelconque «meilleur néolibéralisme», par exemple par un actionnariat des salariés (ce qui est de toute façon une absurdité, car le salarié moyen a trop peu de réserves pour supporter les risques qui pourraient survenir d'une chute brutale des cours). Non, il s'agit d'un changement radical vers plus de sincérité – vers le paiement d'un salaire juste, qui comporterait aussi une participation aux gains de productivité. Cela permettrait non seulement aux salariés de respirer; cela permettrait de soutenir le marché intérieur, un problème discuté souvent et sans résultats.

La responsabilité face aux «Shareholders» propagée aujourd'hui est une chimère. La responsabilité comprend toujours une totalité; elle ne peut donc pas valoir seulement

pour une petite minorité. De ce point de vue, les principaux responsables économiques agissent de façon absolument irresponsable face aux hommes et face à l'avenir de l'Europe. Car l'Europe doit s'appauvrir, si elle reste soumise à la concurrence bon marché de la Chine et de l'Inde. Il serait beaucoup plus rentable de prendre des mesures générales de protectionnisme afin d'assurer qu'aussi bien dans le pays qu'à l'étranger des conditions de travail ainsi qu'un salaire décent soient imposés. De telles dispositions pourraient faire de l'Europe un modèle pour d'autres blocs économiques – un modèle, dont nous avons actuellement besoin d'urgence. La conscience des acquisitions historiques et sociales du modèle social européen pourraient aider à cela. Ces acquisitions et échelles de valeurs sont toujours présentes dans les têtes des gens – à la différence des USA, où une dose d'inégalités relativement haute est historiquement acceptée. C'est pour cette raison que ce système économique, qui permet de grands écarts de richesses, ne rencontre qu'une faible résistance aux USA.

En Europe par contre l'égalité et la sécurité sociale jouent un grand rôle dans l'échelle des valeurs. De ce fait, il est possible et indiqué de se poser la question de savoir s'il n'existe pas, en Allemagne ou en Europe, des responsables économiques et des politiciens influents, qui s'occupent également de telles réflexions. Les graves disfonctionnements, qui dirigent et menacent la vie de beaucoup de gens – les guerres, que les USA de par leur aspiration à la domination mondiale veulent conduire (le vice-président américain *Dick Cheney* parle de 10, 20, 30 ou 40 ans de guerres) – sont suffisamment de signes pour un changement vers la raison – vers une véritable responsabilité. Si, au lieu de parler de salaires par millions et de salaires minimums, l'on discute sérieusement sur un avenir durable de l'Europe, alors les citoyens de l'Europe apporteront de nouveau une contribution plus constructive à un changement structurel, car il s'agira en fait de rénover et non pas de supprimer le modèle social européen. •

«Les bas salaires sont indignes»

Le 10 décembre était le jour commémoratif des «droits de l'homme». Ce jour rappelle l'adoption de la Déclaration des Droits de l'homme par l'Assemblée générale de l'ONU, le 10 décembre 1948. Les violations des droits de l'homme continuent malgré cela d'être à l'ordre du jour. C'est pourquoi l'ONU lance maintenant une campagne d'une année, c'est à dire jusqu'au 60^e anniversaire de la déclaration, qui aura lieu en 2008.

Ernst Leuninger affirme qu'il n'y aura pas besoin de chercher au loin, que les droits de l'homme sont violés même en Allemagne. Selon le professeur honoraire pour une éthique sociale et chrétienne de Vallendar, il n'y a qu'à voir le débat actuel sur le salaire minimum en Allemagne. D'après *Leuninger*, c'est un véritable scandale que «des gens en Allemagne soient obligés de travailler pour un salaire de misère qui ne leur assure pas une subsistance convenable. Si cela n'est pas reconnu et changé, nous allons,

avec nos contrats de travail précaire, vers une situation indigne d'un être humain dans le monde de travail.» Si, en ce moment, on parle de boom économique en Allemagne c'est hypocrite car il se fait sur le dos des travailleurs: «C'est dégradant, ce qu'on demande aux gens. On revient petit à petit à la situation de l'Est autrefois: des personnes avec deux contrats de travail ou qui ne gagnent quelque chose que pendant la période d'été (les saisonniers). La prétendue augmentation de l'emploi est en réalité, si l'on regarde de plus près, due au fait que de plus en plus de personnes sont contraintes d'avoir deux emplois!» L'église demande donc pour les ouvriers un salaire qui respecte un vieux principe de la théorie sociale catholique, à savoir une rétribution permettant d'assurer une vie digne à soi et aux siens, de faire face en cas de maladie et de contribuer à une prévoyance vieillesse.»

Source: *Radio vaticane* du 10/12/07

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Abonnez-vous à *Horizons et débats* – journal publié par une coopérative indépendante

L'hebdomadaire *Horizons et débats* est édité par la coopérative Zeit-Fragen qui tient à son indépendance politique et financière. Tous les collaborateurs de la rédaction et de l'administration s'engagent bénévolement pendant leur temps libre. L'impression et la distribution sont financées uniquement par les abonnements et des dons. La coopérative publie aussi l'hebdomadaire *Zeit-Fragen* en allemand et le mensuel *Current Concerns* en anglais.

Je commande un abonnement de 6 mois au prix de 105.– frs / 58.– €

Je commande un abonnement annuel au prix de 198.– frs / 108.– €

Je commande un abonnement de 2 ans au prix de 295.– frs / 185.– €

Je commande à l'essai les six prochains numéros gratuitement.

Nom / Prénom: _____

Rue / N°: _____

NPA / Localité: _____

Téléphone: _____

Date / Signature: _____

Veuillez faire parvenir six numéros à l'essai gratuitement aux adresses suivantes:

A retourner à: *Horizons et débats*, case postale 729, CH-8044 Zurich, Fax +41-44-350 65 51

CCP 87-748485-6, *Horizons et débats*, 8044 Zurich

L'Occident ignore-t-il le fair-play et la décence?

Des terres tribales philippines éveillent la convoitise d'investisseurs

par Irina Wenk*

Depuis dix ans, les autochtones des Philippines ont la possibilité de solliciter des titres de propriété sur leurs territoires et de les administrer eux-mêmes. Là où ils entrent en affaires avec des investisseurs, les conflits sociaux augmentent et la sécurité, de toute façon précaire, diminue.

Les Philippines sont le premier pays d'Asie du Sud-Est à avoir accordé des droits à sa population indigène de quelque 11 millions d'âmes. Grâce à l'*Indigenous Peoples' Rights Act (Ipra)*, des groupes d'autochtones peuvent demander des titres de propriété collectifs sur des terres qu'ils peuplent et exploitent depuis longtemps. Le règlement de questions relatives au droit foncier qui ont toujours été conflictuelles a suscité des espoirs d'amélioration immédiate des conditions de vie. Après 10 ans d'existence de cette loi extrêmement progressiste et unique en Asie, après des centaines de demandes et plusieurs douzaines de titres de propriété accordés, on tire cette année un premier bilan national. Le plus grand territoire reconnu jusqu'ici est celui des *Matigsalogs Manobos*, groupe autochtone comprenant 24 000 personnes et vivant sur l'île de Mindanao en crise. Là-bas, depuis deux ans, les propriétaires terriens indigènes sont courtisés par des investisseurs qui promettent beaucoup mais ne tiennent pas leurs promesses. L'un d'eux est *Charles W. Mosser*, un Américain d'origine suisse.

Titres de propriété prometteurs

Pour obtenir un titre de propriété prévu par l'*Ipra*, les groupes d'autochtones ont besoin de beaucoup de patience et de soutiens logistiques, techniques et financiers de la part d'ONG et de donateurs indigènes et étrangers. Ils doivent cartographier leur territoire et apporter des preuves historiques et ethnographiques d'une occupation et d'une exploitation de longue durée. Une fois le but atteint, ils ont le droit d'administrer eux-mêmes leur territoire. Cela signifie notamment qu'ils doivent faire venir des gens de l'extérieur pour «défendre» les frontières de leur région et décider de la nature de l'exploitation du sol. Ce territoire ne doit être ni vendu ni mis en gage. Il ne peut être qu'affermé.

L'occasion de créer de tels territoires a été saisie par de nombreux groupes d'autochtones. Entre 2001 et 2004, 670 demandes ont été adressées aux autorités mais jusqu'en 2006, seuls 42 titres de propriété représentant une superficie totale de 8518 kilomètres carrés ont été accordés dans le pays tout entier, ce qui fait penser que la loi est appliquée de manière extrêmement hésitante. La moitié environ des territoires accordés se trouvent à Mindanao. La totalité des territoires revendiqués par les autochtones représente environ 21% de la superficie des Philippines.

Ce n'est pas un hasard si les *Matigsalogs*, cinquième plus important groupe indigène des Philippines, se sont vu accorder un titre de propriété sur quelque 1023 kilomètres carrés. Dans les années 1970, ils s'étaient révoltés violemment contre des colons, des bûcherons et des éleveurs avides de terres. Après leur rébellion, ils avaient été déplacés par le gouvernement Marcos et forcés à se battre contre les insurgés de la *New People's Army (NPA)*. Depuis, ils passent pour être loyaux. L'ancienne colonie stratégique de Sinuda est aujourd'hui le centre politique et culturel du territoire des *Matigsalogs*. Cette petite localité, qui n'a l'électricité que depuis trois ans, est située dans les montagnes de la province de Bukidnon, tout près de la route principale qui relie Davao City dans le Sud à Cagayan de Oro dans le Nord.



Tout pas vers l'autogestion représente un avenir prometteur pour les populations autochtones. (photo keystone)

Après les colons, les investisseurs

Depuis qu'ils ont reçu leur titre de propriété, les dirigeants des *Matigsalogs*, réunis en une fédération de conseils tribaux, et avant tout leur jeune chef (le datu), subissent de fortes pressions pour qu'ils améliorent les conditions de vie précaires sur leur territoire. Le fait que depuis 2003 de plus en plus de gens «riches» s'intéressent à leur territoire a été accueilli, au début, avec joie: on espérait un développement rapide, un travail salarié et une vie plus agréable.

Dans les régions indigènes, on trouve encore des ressources naturelles exploitables comme les bois tropicaux et les richesses minières; et il y a une abondance de terres. L'accès à ces régions et leur contrôle politico-militaire revêt par conséquent une grande importance. Il n'est donc pas étonnant que les autorités gouvernementales, les politiciens locaux et les investisseurs de Manille et d'outre-mer ne cessent de défiler chez le datu. Toutefois, comment des hommes qui font rarement trois repas par jour peuvent-ils se comporter face à des concepts comme le cash-flow, les joint-ventures et à des investissements de plusieurs millions avec lesquels on cherche aujourd'hui à conquérir leurs territoires comme jadis les colons avides.

Les partenaires commerciaux ne sont pas sur un pied d'égalité

Les projets présentés sont souvent douteux. On promet, tout de suite après la signature des contrats, de grosses sommes d'argent censées se trouver sur des comptes aux Bahamas ou au Liechtenstein. Il s'agit d'or, d'exploitation minière, de biodiesel. Les *Matigsalogs* ne posent pas de questions critiques.

L'année dernière, *Charles W. Mosser*, 82 ans, un Américain de San Francisco qui a fait fortune dans l'immobilier et dont le grand-père avait quitté la Suisse pour les Etats-Unis, a gagné la course aux meilleures terres des *Matigsalogs*. L'objectif déclaré de ce prétendu écologiste était de planter 15 millions d'arbres dans la région pour transformer à longue échéance les Philippines en «ceinture verte» de l'Asie. Or ce qu'on louait comme étant un reboisement de la forêt tropicale se révéla être une plantation d'arbres en vue de la production lucrative de bois.

Sur l'insistance des *Matigsalogs*, *Mosser* accepta toutefois la création d'une plantation de bananiers de 2000 hectares dont la population attendait des profits rapides. Après la signature du contrat en juillet 2006, l'euphorie du début ne tarda pas à retomber à Sinuda. Les employés philippins de la société *Mosser Environmental Corporation (MEC)* se retrouvèrent face à un partenaire qui ne fonction-

nait pas selon les principes traditionnels de l'entreprise. Les disparités entre les employés de la ville, bien rétribués, et les indigènes, sont énormes et les droits garantis par l'*Ipra* ne sont pas pris au sérieux. Les membres de l'élite autochtone se sont rendu compte trop tard qu'elle avait conclu un marché extrêmement désavantageux et qu'en outre, aucun d'entre eux n'était professionnellement formé à des tâches entièrement nouvelles.

Le fermage de quelque 25 000 hectares sur lesquels vont surtout être plantés des arbres représente une somme annuelle dérisoire, l'équivalent de 0,01 centime l'hectare. En outre, la participation aux bénéfices de 40% prévue dans le contrat n'est pas versée aux *Matigsalogs* mais utilisée par la MEC pour les projets d'aide sociale qu'elle a promis. Pour 2000 hectares de terres de culture bananière, la MEC paie aux *Matigsalogs* l'équivalent de 360 francs par hectare et par année et il n'y a pas de participation aux bénéfices de la vente des bananes.

Mystérieux hommes armés et guérilla

La plantation des plants de bananiers a commencé dès septembre 2006 bien que la Commission nationale indigène n'en ait pas encore donné l'autorisation. La MEC a utilisé cette absence d'autorisation comme prétexte à refuser le paiement du fermage et des salaires convenus. Les ouvriers de la plantation, les forces de sécurité et les anciens exploitants des terres ont réagi par une première manifestation de rue en décembre 2006. Une partie des dirigeants tribaux et des membres du gouvernement local sont intervenus à Manille en faveur d'un octroi rapide de l'autorisation. Toutefois la partie traditionaliste de l'élite a essayé de s'y opposer et a demandé la rupture des relations commerciales avec *Mosser*.

Dans un contexte aussi violent que celui de Mindanao, on ne peut exploiter des plantations que grâce à d'importantes forces de sécurité et *Mosser* avait financé la mise sur pied d'une troupe de sécurité privée de 100 hommes. Cela convenait tout à fait aux dirigeants tribaux puisque de toute façon ils cherchent à défendre par les armes leur territoire contre la *NPA* et les colons indésirables. C'est sans doute lorsque les relations se sont considérablement envenimées que l'investisseur s'est rendu compte que les fusils d'assaut achetés et les *Matigsalogs* recrutés qui étaient fidèles au datu pourraient ne pas servir uniquement à protéger la plantation de la société mais, le cas échéant, se diriger contre elle. Aussi refusa-t-il de collaborer avec les forces de sécurité qu'il finançait. A leur place, il déploya un beau jour la troupe paramilitaire *Special Civilian Armed Auxiliary*, qui

s'est acquis une mauvaise réputation à Mindanao en raison de ses brutalités à l'encontre de la population. Les *Matigsalogs*, qui n'avaient pas été consultés à ce sujet, ont vu là une atteinte directe à leur souveraineté territoriale. Le conflit a atteint le 16 mars 2007 un paroxysme critique lorsque vingt soldats gouvernementaux armés ont encerclé nuitamment la demeure du chef tribal. On avait fait parvenir à l'Armée des informations sur une détention d'armes illégale après que quelques *Matigsalogs* eurent, sur l'ordre du datu, organisé un barrage de rue contre une nouvelle extension de la plantation de bananiers. Une escalade de la violence a pu être évitée de justesse.

Le deal avec *Mosser* a ravivé le conflit violent avec la *NPA* qui durait depuis plusieurs décennies. La guérilla, qui ne reconnaît pas les droits des indigènes sur les terres et qui lève toujours des «impôts révolutionnaires» dans la population, réclame maintenant une part importante des fermages payés par la MEC. Suite au refus des *Matigsalogs* de satisfaire à ces exigences culotées, elle a réagi en opérant des enlèvements dans l'entourage du datu. Les affrontements, il y a quelques semaines, ont fait des morts dans les deux camps. Depuis janvier 2007, le conflit entre les *Matigsalogs* et la MEC est en instance auprès de la Commission nationale indigène. Il y a quelques mois, la MEC a décidé de ne plus traiter qu'avec le gouvernement local contrôlé par des colons disposés à coopérer. Ainsi, elle ignore la fédération des conseils tribaux qui est son seul partenaire légal. Pour les prochaines élections locales qui auront lieu à l'automne, le chef traditionnel des *Matigsalogs* se voit contraint de s'immiscer dans la politique locale afin de reprendre la situation en main.

Premiers pas vers l'autogestion

L'octroi de titres de propriété sur les terres conduit notamment à ce que les territoires indigènes deviennent plus intéressants pour les investisseurs. Ils appartiennent à des communautés bien organisées et ayant à leur tête des dirigeants capables de négocier qui possèdent certes beaucoup de terres mais n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie. Des investisseurs et des politiciens qui s'intéressent à toutes sortes d'affaires briguent les faveurs du datu mais se hâtent de briser son influence avec l'aide de contractants politiques ou en engageant des escadrons de la mort en cas de non-coopération. La volonté de faire respecter les droits acquis grâce à l'*Ipra* et d'en arriver à un territoire autogéré met constamment en danger la vie des décideurs autochtones. Pour échapper à la dépendance par rapport aux investisseurs, les dirigeants tribaux essaient d'introduire une loi reposant sur un ordre politique traditionnel et stipulant que tout habitant de la région, qu'il soit autochtone ou non, doit verser un montant annuel minimal en guise de reconnaissance symbolique du datu. Ces recettes, qui se monteraient à plusieurs millions de pesos philippins, devraient servir à l'autogestion territoriale de même qu'à l'exploitation et au contrôle indépendants des ressources.

Les lecteurs trouveront sur le site www.happyjackorganic.com un court-métrage du service de relations publiques de la MEC qui présente les activités de la société dans le territoire des *Matigsalogs*.

* Irina Wenk est assistante et doctorante à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Zurich.

Le présent article a paru antérieurement dans la *Neue Zürcher Zeitung* du 23/11/07.

Alternatives à la mondialisation

Comment les Cubains s'organisent – récit de voyage

par Franck NA, Genève

Un observateur indépendant, Franck NA, cinéaste et plasticien, a pu accompagner la mission du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation de l'ONU, M. Jean Ziegler, en octobre/novembre 2007 à Cuba. Par cet article, il nous fait partager son regard sur un Cuba en mutation, tout en étant partie prenante de la mission onusienne qui rendra ses conclusions en mars 2008.

Pour tout vous dire, ce n'est pas comme cela que je m'imaginai Cuba. Il pleut des trombes d'eau. Le ciel est sombre, le sol luisant. Les visages portent une inquiétude, celle de voir l'ouragan qui a fait cent vingt morts dans l'île voisine, la République dominicaine, débâguler, ici, sans crier gare. Nous roulons sur la route qui relie Holguin à Bayamo. Nous sommes trois voitures, deux quatre-quatre blancs frappés du logo de l'ONU (du PNUD, plus exactement, agence concernée par le développement) et un minicar Toyota rouge brique, dans lequel se trouvent quatre personnes du Ministère cubain des Relations extérieures. Notre cortège est celui d'une mission officielle d'observation: celle de l'équipe du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation M. Jean Ziegler.



Nous roulons vite. Nos chauffeurs sont des experts eux aussi. Mais avec cette pluie battante, il leur arrive de ne pas voir les ornières remplies d'eau. Difficile de somnoler dans ces conditions. Et le programme quotidien de visites, fixé en accord entre l'ONU et le gouvernement cubain est encore aujourd'hui chargé: une coopérative agricole puis une rencontre avec des responsables de l'agriculture de la région puis une coopérative de conditionnement de produits frais, ensuite un repas avec un agronome et des politiques locaux et puis nous sommes attendus par des maraîchers... Et j'en oublie. Rien que pour aujourd'hui. Chaque fois une étape, pendant laquelle il s'agit de déceler ce qui est révélateur. A ce programme établi par les administrations respectives, Monsieur Ziegler va apporter des modifications de dernière minute. Comme pour traquer la spontanéité d'une réponse. Il prendra parfois l'initiative d'arrêter le convoi là où ce n'était pas prévu. [...]

La mondialisation trépigne à la porte

Ils sont très rares les lieux qui échappent à la mondialisation. Cuba en est un, encore un des rares. Par sa situation géographique d'insularité, par son histoire récente et sa politique culturelle de protection, par la réticence parfois de son gouvernement à l'égard des informations et des capitaux étrangers, allant jusqu'à répudier certaines aides humanitaires, par le manque de moyens nécessaires à la diffusion numérique, par son refus courageux de tout impérialisme, par l'embargo qui lui est imposé, Cuba est une exception face à la globalisation. Un des derniers endroits du monde où vous ne verrez pas d'affiches faisant l'éloge de produits de consommation, marques déposées en lieux sûrs, louées par les canons de la gloire. Non, Cuba échappe à cela.

L'isolement est synonyme de privations, d'indigence, de réclusion. Car aucun pays ne peut vivre aujourd'hui en autosuffisance. Cet isolement, plus subi que voulu, provoque des carences en approvisionnement en produits agricoles qui finissent par arriver à des prix abusifs, en sources d'énergie, en matériel médical, industriel ou informatique. Alors, existent des tentatives pour rompre la solitude: une partie des responsables cubains incitent à participer à la révolution numérique (La Havane en a accueilli les assi-

ses récemment). Les coopérations SUD-SUD connaissent une longue et fructueuse tradition, malgré des péripéties dramatiques parfois comme en Angola. Les échanges avec les grandes puissances ne pourront que s'intensifier, dans la mesure où ils respectent l'éthique qui a permis à Cuba de conserver dignement sa souveraineté jusque là. Et le rapprochement avec le fougueux Venezuela, comme pays allié prioritaire, a redonné l'espoir qui s'était effrité depuis l'effondrement du bloc soviétique. Dans ce contexte, toutes les ouvertures au monde respectant la culture du pays sont des bols d'oxygène. Cela, l'ONU le sait et il est dans ses prérogatives de favoriser le dialogue, car sans dialogue, pas de paix. Et la mission du rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Monsieur Jean Ziegler, est une fenêtre grande-ouverte, puisque cette mission est la seule acceptée depuis dix ans (la précédente, insipide et très controversée, concernait les violences faites aux femmes) et la toute première concernant l'alimentation. Il s'agit donc d'une visite très attendue, et historiquement marquante. Alors, on peut tergiverser; on peut remesurer et chipoter les conclusions des experts; on peut rouspéter comme l'administration américaine pour dénoncer avant même que la mission n'ait achevé son travail et rendu ses conclusions, qu'il s'agit d'une mission de propagande en faveur du pouvoir en place, mais quoi qu'il en soit toutes initiatives acceptées des autorités cubaines à l'image de cette visite de dix jours préparent la confrontation inévitable, dès la fin de l'absurde blocus: la confrontation avec le monde actuel. Il incombera à Cuba de prouver alors qu'une autre mondialisation est possible. [...]

Une coopérative agricole urbaine

Depuis «la Période spéciale», celle qui suivit la fin subite de l'aide soviétique, les denrées alimentaires ne parvenaient plus en ville, faute d'essence pour les transports, faute de véhicules, faute de tout. Les urbains s'organisaient en coopératives pour reprendre des terrains en jachère en ville. Petits parcs, jardins accolés à des immeubles, terrains vagues sont ainsi transformés en terre fertile grâce à l'apport du compost qui est retenu par des bordures de fibrociment, de tôles ou de pierres dans des rangées d'environ un mètre 50 de large par 10 ou 20 mètres de long. Ainsi sont nés les jardins urbains. On se relaye à l'entretien, à l'arrosage. On retrouve les gestes de la campagne. On s'organise. Assez vite un petit commerce dans le jardin même, permet d'écouler les produits frais. Ces jardins disséminés dans toutes les grandes villes ont une production minime, mais permettent un apport en légumes frais, en plantes aromatiques, en fruits, en plantes décoratives directement auprès des riverains. Nombreux sont les citadins qui ne mangent de produits frais qu'en provenance de ces coopératives de micro-agriculture. Parmi les plus grandes et les organisées, citons celle de l'«Unidad Básica de Producción Cooperativa». Cette coopérative gère une centaine de terrains dont «l'Organopónico Vivero Alamar» qui couvre environ 10 hectares, avec 150 membres. Ils produisent par an 240 tonnes de légumes, ainsi que des condiments secs, des fruits, et des plantes horticoles, dans une zone à forte population (plus de 100 000 habitants) et en fournissant un salaire enviable pour Cuba à ses membres (950 pesos cubanos par mois). Une éolienne, des serres, un système d'irrigation en font un modèle de développement. Et de fierté, bien légitime. On est loin de la



Jean Ziegler à Cuba. (photos fna)

fna. Depuis le retour de cette mission de l'ONU, des changements ont eu lieu, puisque le gouvernement cubain a brûlé les étapes en annonçant la création des deux «Pactes sociaux» qui soumettront Cuba à tous les droits de l'homme. Ces pactes, qui n'étaient que des projets discutés lors du passage de la mission, seront contrôlés par un Observatoire indépendant permanent à Cuba. Il s'agit donc d'un grand pas en avant.

«Green Wave» qui fit main basse sur des terrains vagues à New York, à la même époque, pour les transformer en jardins potagers de plaisance et de compléments alimentaires. Ici, il faut subvenir aux besoins de base, et s'en donner les moyens à l'échelle d'un quartier ou d'un regroupement coopératif. Patiemment, chacun participe à vaincre l'adversité lancinante, celle d'un quotidien de restrictions. Là encore, je rencontre des personnes discrètes, mais affables. Je suis revenu plus tard les saluer, sans l'envahissante troupe. Nous nous sommes assis, à l'ombre d'un vieux peuplier, plié au-dessus de nous, cassé de longue date, mais vigoureux; Nous nous réjouissons en regardant le basilic, tout rutilant, par la pluie maintes fois douché. Une fois de plus, personne ne m'a posé de question. Chacun offre ce qu'il savait en botanique, volontiers. Même en pleine ville, le jardin est un lieu de paix. Pas question de polémiquer. C'est une île dans l'île. Ici, on ne refait pas le monde en paroles. On le laisse passer. On l'aide à pousser. Une curieuse impression de détachement s'installe. Une dérive par rapport à tous les continents. Nous ne sommes arrivés nulle part. Notre radeau ne participe pas à l'économie de marchés, aux échanges ininterrompus qui sillonnent la terre et le ciel. Et la mer, des autres.

Notre réclusion à ciel ouvert, dans ce petit jardin coopératif, dans cette ville anachronique, sur cette île en quarantaine, nous préserve des tumultes, des slogans bariolés, des couleurs criardes de supermarché.

Et si d'avoir été au ban du monde pouvait devenir une chance? Comment tirer profit de l'expérience de cette globalisation déferlante? Comment éviter les écueils? Qui pourraient prodiguer des conseils, des critiques pour éviter les pièges: telles que les ingérences intempêtes de la Banque mondiale ou du FMI?

Comment se préserver des groupes industriels transnationaux qui diffusent une culture d'appétence et des besoins artificiels pour satisfaire une production? Comment se sauvegarder de l'aliénation au marketing, cette rhétorique de l'objet?

Comment échapper à l'illusion du bonheur par la possession matérielle, la croissance boulimique érigée en but, et son cortège de conséquences néfastes à l'environnement?

Comment sera ce jardin collectif le jour où les graines manipulées proviendront de semenciers sans scrupule? Comment accueillir la mondialisation sans que tous les rapports se résument à un marché de la jungle?

Oui, si l'on pouvait tirer déjà des leçons de ces premières années de globalisation pour n'en garder que le meilleur, et que Cuba, territoire presque sauvegardé, puisse en bénéficier...?

Pendant que j'écris, les jardiniers ont repris leurs activités avec bonhomie. Ils ne semblent pas avoir beaucoup de besoins; ils ne réclament rien. J'essaie d'imaginer dans

cette réserve sociale, cet espace préservé par la mondialisation inéluctable, ce qui sera modifié. Les voitures mieux réglées passeront devant les grilles du jardin en faisant moins de bruits et de fumées. Les panneaux d'affichages multicolores masqueront la vue sur le carrefour. Les carottes seront peut-être vendues à l'exportation. Les grands tournesols seront stériles. La radio en anglais. Les emballages striés de code-barres. Le chou chinois. Un Pakistanais habitera dans la cabane à outils. A moins qu'il ne soit Bengali. Peut-être, peut-être... Je ne sais par où il entrera, mais ici aussi, dans ce sanctuaire de jardin de ville cubaine, s'immiscera l'inévitable brassage planétaire.

Il y a une population sur cette île qui ne demande qu'à vivre décemment et avoir sa place au monde. Pour cela, il lui faut laisser passer les embruns favorables, s'ouvrir au monde de la réciprocité, lui permettre d'être elle-même et d'avoir accès aux aspects positifs de la mondialisation. Les informations, les denrées, et les services d'aujourd'hui. Sa solide éducation lui a fourni les outils qui lui permettent de savoir qu'il existe des richesses matérielles et culturelles auxquelles elle ne peut pas prétendre actuellement. Si on ne veut pas voir Cuba se transformer en un vaste complexe hôtelier réservé à des nantis affalés, et si la globalisation est choisie... alors oui, Cuba prouvera qu'une autre mondialisation est possible.

La Havane / novembre 2007



Dans le film «QUI a PEUR du LOUP» que Franck NA a tourné à Cuba lors de la mission du rapporteur sur le droit à l'alimentation, M. Jean Ziegler parle de ces «Pactes sociaux» comme d'un projet bénéfique, encore au stade des discussions. Personne ne soupçonnait, alors, que le gouvernement cubain brûlerait les étapes en les annonçant officiellement quelques semaines plus tard. Le film «QUI a PEUR du LOUP» de Franck NA est un document d'archives de 30 minutes. Il est disponible en DVD, CHF 15.- (plus port) contact: bonjour@mise-a-jour.net

¿Qué necesitan los niños para ser fortalecidos para la vida?

por Renate Hänsel y Renate Dünki



Niños refugiados en Palestina. (foto caro)

A pesar de guerra y destrucción pensar en el futuro

En muchos países del mundo, los seres humanos sufren bajo los efectos de las guerras provocadas por las élites occidentales de poder, bajo la excusa de combatir el terrorismo. Empujados por el ansia de poder y de dinero, los impulsores de las guerras utilizan todos los medios para desestabilizar a los países que quieren explotar económica o estratégicamente para sus propios intereses. Tanto las infraestructuras y establecimientos culturales, como los hospitales y las viviendas de la población civil son destruidos sin piedad. El sufrimiento de las personas no les interesa a los aliados de la guerra: el país será contaminado por largo tiempo con las nuevas armas, cada vez más terribles, y los seres humanos invadidos por enfermedades y muerte. Todo está paralizado, no hay trabajo, ni una actividad constructiva para la población civil. Cada día se trata de la pura supervivencia. «Todo en estas guerras viola los principios del derecho internacional, la carta de la ONU y los derechos humanos. En Iraq, Afganistán, Libanón y Palestina, en el Cabo de África y en cualquier lugar donde el cartel de guerra global tenga pensado hacerlas estallar.» (ver *Zeit-Fragen* No. 30)

Los que más sufren son los niños. Junto con sus familiares, pierden sus raíces, viven bajo la amenaza constante de perder su vida, tienen que ver cómo todo a su alrededor es devastado o se ven obligados a huir de sus hogares. Hay casos en que se mata al padre o a la madre y los niños son separados de sus hermanos. Enfermedades, hambre y condiciones de vida infrahumanas en sus hogares destruidos o en campamentos repletos de refugiados en países ajenos, significan un constante martirio. Esos niños, que como en todo el mundo, son el futuro para sus padres y para su país, resultan gravemente afectados en el proceso general de aprendizaje y formación, necesario para su desarrollo mental y físico; no tienen ninguna oportunidad de tener una formación cultural o de aprender un oficio.

Esos niños tienen, al igual que todos los niños en el mundo, derecho a la paz, desarrollo y educación, también por el hecho de que dentro de algunos años deberán ser el soporte de la sociedad civil, reconstruir su país y, de la misma manera, brindar su aporte constructivo para el bien común. ¿Cómo van a estar en condiciones de hacerlo viviendo hoy bajo los estragos de la guerra, luchando sólo para poder sobrevivir? No puede ser que a esos niños se los abandone a su propia suerte. Seguramente los adultos van a hacer todo lo posible para protegerlos y darles esperanza. Pero cuando caen las bombas, ésto será difícilmente posible.

¿Qué tendrá que aprender la juventud de esos países – al igual que la juventud de todos los países – para ser fortalecidos en su desarrollo de manera tal, que en el futuro, puedan contribuir en su país a una pacífica y justa reconstrucción de la sociedad civil? Y ¿cómo podemos nosotros, en los países que todavía han quedado al resguardo de las gue-

rras, y en los cuales podemos criar a nuestros hijos con tranquilidad, apoyar a esos adultos y niños para que no tengan que desesperar en su lucha diaria por la supervivencia, para poder proporcionarles una fundamentada esperanza en un futuro mejor?

Su país de origen deberá tener la posibilidad de decidir sobre su futuro libre e independientemente y ocupar su lugar en la comunidad internacional. La alimentación deberá ser provista a través de la propia producción. Las personas deben tener trabajo y la economía debe ser reconstruida de tal manera que todos puedan hacer su aporte de acuerdo a sus posibilidades. Deberá crearse un sistema legal que proteja a todos los ciudadanos.

Para ello son necesarias instrucción y educación con la cabeza, el corazón y la mano desde los primeros años, ya que en la familia y en el jardín de infantes se sientan las bases para que esa juventud pueda afrontar las exigencias de la vida en sus países de origen, en solidario trabajo en común. Aquí es necesario que aprendan a:

- comunicarse con los demás a un mismo nivel,
- escuchar a los demás y compartir sus sentimientos,
- percibir los problemas a resolver y trabajar en común sobre posibles soluciones,
- realizar en común todo lo que se pueda y que cada uno brinde su aporte de acuerdo a sus posibilidades,
- reconocer las dificultades y reflexionar en común cómo poder superarlas,
- pedir ayuda a otros que puedan hacer lo que uno mismo no puede,
- dejarse guiar para solucionar los conflictos pacíficamente.

Nosotros, habitantes de los países del primer mundo, que toma parte en los crímenes de guerra, que los apoya o por lo menos tolera, tenemos también la responsabilidad de que los niños, en las regiones donde hay guerra, no sean abandonados en su desgracia. El Departamento Suizo para Desarrollo y Trabajo Conjunto (COSUDE) y muchas otras organizaciones, han asumido esa responsabilidad desde hace tiempo y han comenzado a apoyar, sobre una base de igualdad, al desarrollo de niños y jóvenes en países pobres. Cada uno que tome ese compromiso va a experimentar un enriquecimiento de su propia existencia.

El artículo a continuación brinda una manera de extender una mano de ayuda a personas que se ocupan de niños en zonas de conflictos y guerras, sean maestros de escuela o de jardín, tíos, padres, vecinos o asistentes profesionales, para hacerles llegar nuestros conocimientos y experiencias. Así podemos contribuir a una educación y desarrollo positivos, para que los niños, a pesar de la miseria diaria, puedan recibir una preparación elemental satisfactoria tanto espiritual como social.

La situación de los niños en zonas de conflictos y guerras

En todo el mundo los niños necesitan, para su desarrollo, apoyo, amor y conducción de los

adultos. Cuando la pobreza y la guerra dominan, es mucho más difícil el realizar esta tarea de educación. Cuando faltan muchas cosas a las que tiene derecho cada persona como paz, respeto de su dignidad, un lugar protegido para vivir, suficiente alimento, trabajo, escuela, educación e instrucción, los niños están aún más supeditados a la protección y orientación de adultos responsables, así no están solos con su angustia y pueden ganar fortaleza.

Los adultos en las regiones afectadas por guerras y conflictos, deben realizar esa función pedagógica bajo difíciles condiciones. Por una parte, ellos pueden contar, para su trabajo, con las valiosas tradiciones en la vida familiar y comunitaria en el lugar – la unión en las familias y entre los vecinos en los pueblos, su ayuda mutua incondicionada, la responsabilidad que ya toman los más pequeños, la riqueza de sus tradiciones culturales, valores de los cuales los países occidentales podrían aprender mucho. Pero, cuando las bases de la existencia familiar han sido destruidas, cuando faltan los padres, hermanos, familiares, porque han tenido que huir o han sufrido un destino todavía peor, entonces otras personas tienen que reemplazar al padre o a la madre, darles cariño y protección y junto con ellos hacer frente a la vida diaria, a pesar del derrumbe del orden exterior y el constante peligro de muerte.

Es importante para su supervivencia que los niños puedan estar activos espiritual y físicamente, porque eso significa no resignarse frente a las condiciones adversas de vida, hacerles frente, lograr algo de orden y mejorar un poco la vida propia. Cuando se logra hacer ese trabajo junto con otros camaradas, ésto significa una experiencia duradera de solidaridad y unidad. De allí puede crecer también un sentimiento de esperanza, fortaleza y coraje en medio de la mayor miseria. *Samah Jabr*; una psiquiatra que trabaja en un país ocupado desde hace décadas dice: «El hecho que nuestro país esté ocupado no significa que nosotros no seamos libres. Rechazamos la ocupación de nuestras mentes en la manera como podemos hacerle frente. Aprendemos a vivir a pesar de la ocupación y a no adaptarnos a ella. La resistencia contra la ocupación y la solidaridad nacional son muy importantes para nuestra salud mental. El ejercerlas nos protege de la depresión y la falta de esperanza.» (*Samah Jabr*; 28 de mayo de 2007)

Cada uno que tome a uno de esos niños va a tener un gran significado en las vidas de ellos, ya que así estos niños tienen una oportunidad de sentir confianza, dignidad y solidaridad, pueden aprender y fortalecerse a pesar de la calamidad a su alrededor. Nosotros, maestros de escuela y de jardín y psicólogos de Suiza, queremos dar una mano a nuestro prójimo y a nuestros colegas en los países que sufren y transmitirles nuestro conocimiento y nuestras experiencias pedagógicas en el trabajo con niños, en el jardín de infantes y en las escuelas. Esperamos que podamos así apoyarlos en su trabajo y nos alegramos de hacer un intercambio de nuestras experiencias.

¿Qué necesita el niño en el jardín de infantes?

El niño pequeño debe aprender todo lo que después necesitará saber, no sólo leer escribir y contar es importante, sino también cómo realizar una tarea, cómo trabajar conjuntamente en amistad y cómo resolver situaciones difíciles en la vida. Así fortalecido, el niño podrá más tarde ayudar a mejorar las condiciones de vida de su pueblo.

El niño aprende por imitación y siguiendo ejemplos, es decir, él observa cómo un adulto o un niño mayor hace algo, resuelve problemas, se comporta con el prójimo, enfrenta una dificultad. Cuando él se siente entre ellos aceptado, les tiene confianza y respeto, él piensa: «¡Así está bien! Yo también lo quiero hacer así como él», y trata de seguir su ejemplo. El adulto lo apoya en sus tratativas, es decir, le muestra cómo algo funciona o no, y el niño sigue sus indicaciones y correcciones. Sólo cuando el niño está orientado de esta manera hacia el adulto, puede aprender

de él. Cuando, por algún motivo, esa condición no se da en el niño, por ejemplo, porque su mente está ocupada con alguna otra cosa, el adulto debe primeramente lograrla.

El jardín de infantes o la escuela es el lugar donde los niños por primera vez aprenden regularmente y bajo conducción dentro de un grupo, fuera de la familia. Por eso, la maestra es además de la madre, el padre y otros miembros de la familia, la persona más importante para darle la seguridad y el apoyo que necesita. Sobre todo, en una situación insegura, desordenada e incluso peligrosa, ese vínculo es la base esencial para todo lo demás. La maestra le da apoyo y coraje para que aprenda de ella y además, para que pueda trabajar junto con sus camaradas.

Encontrarse a sí mismos y relacionarse con los demás

Cuando los niños a la mañana llegan a la escuela o al lugar donde se reúnen, tal vez hayan ya vivido algo traumatizante o terrible. Frecuentemente elaboran sus vivencias de una manera que nosotros, al principio, no entendemos. Algunos están abrumados y quietos, otros nerviosos e intranquilos. Su manera de superar una experiencia puede también, en ciertos casos, ser agresiva, con gritos, brutal, de la misma manera cómo la vivieron. Algunos reviven los conflictos que los han tocado profundamente. Tenemos que estar preparados para todas las variaciones y no rechazar por ello al niño. ¿Cómo pueden esos niños hoy ganar un poco de tranquilidad y de seguridad?

La maestra recibe a los niños a medida que van llegando y comienza con las pequeñas tareas que son necesarias (airear, limpiar, tal vez regar las plantas, etc) mientras habla con ellos. La maestra ya nota cómo se encuentran los niños: capta las señales que le indican si han vivido algo que los oprime o si sus pensamientos están ocupados con algo. Ella no les habla directamente, ya que la mayoría de los niños no van a poder relatar de inmediato lo que les ha sucedido. En cambio ella anima al niño: «Ven, tenemos que ordenar un poco para que después podamos sentarnos haciendo un círculo.» Cuando un niño duda porque está bajo el efecto de otras vivencias, lo anima otra vez especialmente: «Ven tú también, ¿no quieres ayudar a ordenar?, ¡te necesitamos! ¿Puedes abrir aquella ventana? ¿Puedes ayudarme por favor a limpiar este polvo?» Mientras realizan la tarea en común le pregunta como al pasar: «¿Llegaste bien hasta aquí? ¿Cómo están en tu casa?» Con sus preguntas y con toda su manera de comportarse le da a entender que ella supone cómo le va, y que ella escuchará con atención si él le quiere contar, pero que respeta si él no puede decir nada. Sus comentarios y consejos no son lo más importante en ese momento sino su actitud concentrada de escuchar. Mientras ella pone orden junto con el niño, éste tiene la posibilidad de abrirse y contar, o de tranquilizarse sin hablar, mientras realizan la tarea con calma. A los niños que siguen llegando se los integra uno a uno sin que la maestra descuide a los que ya están allí. Le pide a un niño que ya le ha ayudado y que está ya más sereno, de recibir a uno de los recién llegados: «Mira, allí viene Leyla. ¿Quieres mostrarle lo que estamos haciendo? Sería bueno. Ella podría ayudar también.» Así reúne a los niños, estableciendo un lazo emocional de unos a otros, a la vez que piensa en voz alta sobre las tareas a realizar. Mientras los niños piensan sobre lo que pregunta la maestra y hacen propuestas, se crea una relación entre ellos. Y así continúa con los que van llegando. Las buenas ideas se toman en cuenta y a los niños se los anima a realizarlas. Si se presentan dificultades, la maestra los ayuda animando a otros para que presten ayuda. Como con el tiempo todos han sido integrados, saben que han sido tomados en cuenta por la maestra y pueden participar en la tarea conjunta, los niños se tranquilizan y ganan en seguridad. Ya no se sienten solos, aún después de lo que les haya podido suceder anteriormente. A través de la tarea en común, se les crea la posibilidad, al margen, de relatar lo que pueda oprimirlos.

«Qué necesitan los niños...»

Continuación de la página 10

Los otros niños escuchan lo que uno cuenta y toman parte: «A mi hermano le pasó lo mismo; ésto lo vi esta mañana también...»; «mi mamá también lo dijo...»

Comenzar juntos

Cuando ya han llegado todos los niños que en el día acuden a la escuela, la maestra puede invitarlos a formar un círculo y tomarse de las manos. Es muy importante el comenzar juntos. Cuando todos los niños se sienten individualmente tomados en cuenta y bienvenidos, la relación entre ellos debe fortalecerse a través de actividades comunes. Por eso, en nuestro jardín de infantes, comenzamos frecuentemente con una canción.

En Suiza hay una canción que se canta todas las mañanas en los jardines de infantes y tiene como finalidad que cada uno se sienta visto y tomado en cuenta y que una a los niños del grupo entre sí. El texto dice: «estamos sentados en círculo, sí, ¡somos nosotros! Miren alrededor, ¿quién está aquí? ¡Tobi está aquí y Mohammed está aquí... y todos juntos, somos nosotros!» Seguramente en todo el mundo hay una canción como ésta o semejante.

También un «juego de unión» puede ayudar a que los niños se sientan unidos con los otros, que dejen atrás lo que los oprime. En Suiza se juega de esta manera: la maestra toma un pedazo de madera en una mano y una piedra en la otra. Después sube un puño, lo baja, y sube el otro mientras dice: «es madera o es piedra, ¿qué será? Me pregunto, me pregunto ¿qué podrá ser?» El niño próximo a ella adivina cuál objeto – madera o piedra – está arriba. Si adivinó correctamente, toma la madera y la piedra en sus manos y va hacia otro niño del círculo y hace lo mismo. Así aprende a decir un verso, entra en contacto con los otros niños, es elegido por otros y participa de la satisfacción de adivinar.

Discutir los problemas y encontrar soluciones

¿Es posible para los niños venir a la escuela o al jardín de infantes? Es de imaginarse que en los países en guerra el camino a la escuela es con frecuencia inseguro, incluso peligroso. Tal vez han presenciado fuertes peleas o fueron atajados; tal vez alguien fue herido. Estuvimos pensando cómo podría buscarse, junto con los niños, una solución para este problema de tal manera que les preste apoyo a los niños, les haga sentir: Tenemos una dificultad, pero la discutimos entre nosotros, y cada uno aporta algo hasta que hayamos podido encontrarle una solución.

La maestra considera junto con los niños si esa mañana han venido todos los que pertenecen al grupo. Un niño dice tal vez: «Elan no está!» Ayer estuvo en la escuela, en el jardín de infantes. «Sabe alguno de ustedes por qué no está esta mañana?» pregunta la maestra. Los niños cuentan que Elan normalmente viene con su hermana mayor Damia, y que ellos, que viven cerca, siempre pueden venir con ellos. Hoy, pero, tuvieron que venir solos, porque Damia tuvo que visitar a una tía enferma en otra parte de la ciudad. Tal vez la madre de Elan lo mantuvo en su casa por temor. «Sí, ¡en realidad es peligroso para ustedes!» dice la maestra y pregunta quién viene solo a la escuela. Algunos niños cuentan tal vez sobre situaciones críticas que han vivido en el camino a la escuela. A veces tienen que esperar largo tiempo hasta que pueden continuar el camino y por eso llegan tarde. «¿Cómo podemos hacer para que todos ustedes puedan venir seguros a la mañana?» pregunta la maestra. Un niño cuenta tal vez, que su hermano mayor a la mañana siempre está en su casa porque no tiene trabajo. «Él podría traernos», dice otro niño. El hermano menor tal vez duda porque está inseguro si él aceptará cumplir con tal pedido. Pero otros niños le quieren preguntar al hermano al que conocen del entrenamiento de fútbol. La maestra discute con los niños, cómo podrían hablar con el hermano y pedirle ayuda.

La solución se buscará en conjunto. La maestra no toma la iniciativa sino que espera las propuestas espontáneas de los niños. Cada uno es escuchado con calma, mientras que ella hace una combinación entre las distintas propuestas de los niños: «¿Oyeron lo que dijo Semala? ¿quién podría ayudar?» Los niños realizan una experiencia que los fortalece, al

encontrar ellos mismos un camino para superar una dificultad: unirse, escuchar al otro con atención, ayudarse mutuamente.

Sería muy bueno si en ese jardín pudiera organizarse un servicio estable para acompañar a los niños al ir y volver de la escuela.

Entrar en actividad para mejorar la existencia

Con el tiempo, el jardín de infantes puede convertirse en un lugar donde se está protegido, se establecen nuevas relaciones con otros adultos, se aprende algo nuevo y viven amistades. La tarea de los adultos es establecer un lazo de amistad entre los niños mientras se realizan los trabajos en común. La amistad es un ancla que siempre sostiene. La amistad es siempre posible. Las amistades son una constante ayuda, despiertan una sensación de fortaleza y alegría. La amistad es una medicina que puede brindarse en todo momento, también cuando faltan muchas otras cosas. La amistad es lo único que se multiplica cuando yo se la entrego a otro. El crear relaciones de amistad es uno de los principales deberes de nosotros educadores y no sólo en tiempos difíciles.

Para que el jardín de infantes, nuestro lugar de aprendizaje y amistad, sea todavía más nuestro, donde podamos sentirnos bien, lo tenemos que arreglar para nosotros. Al arreglar, ordenar el espacio que nos rodea, comenzamos a ordenar y formar, paso a paso, nuestro nuevo ambiente. Para ello no es necesario mucho material. Nos arreglamos con lo que tenemos a disposición. Al pensar en común sobre qué sería conveniente, cómo hacer la limpieza, dónde colgar nuestros abrigos, dónde poder sentarnos para comer juntos, dónde ubicarnos para aprender juntos, comienza ese proceso de formación y comunicación entre nosotros adultos y los niños. Con ello también comenzamos a crear un lugar estable, seguro, que a los niños les transmita confianza. Una forma concreta de realizar ese trabajo podría ser:

«Díganme, niños, ¿qué podríamos cambiar aquí, en este cuarto, para que lo hagamos un poco más agradable? Al fin de cuentas queremos pasar el día aquí juntos, queremos aprender juntos. ¿Qué se les ocurre al respecto?» Amistosamente, la maestra recorre el círculo con una mirada interrogatoria de un niño hacia el otro.

El adulto nota que uno de los niños mira de una manera tal como si quisiera decir algo. El educador lo anima: «Sí, ¿qué piensas tú? ¿qué se te ha ocurrido?»

Si el niño es capaz de entrar en el diálogo, pensamos inmediatamente con los demás qué opinan al respecto: ¿Cómo se podría realizar? ¿A quién le gustaría ayudar? ¿Qué más habría que hacer? Si los niños todavía son muy reservados, tímidos o temerosos, el educador hace una propuesta que los demás puedan desarrollar en conjunto: «Qué les parece si aquí primero hacemos un poco de limpieza y ponemos en su lugar todo lo que nos entorpece? ¿Qué es lo que primero necesitas al entrar? ¿Un lugar para poner los zapatos, un lugar donde tomar un vaso de agua y a la vez mirar quién está allí además? ¿Un lugar donde puedas descansar con tranquilidad? ¿Por dónde podemos empezar?» Primeramente hay que

sacar la basura. Nos preguntamos dónde la podemos juntar y cómo la podemos desechar. Cada uno toma algo en sus manos y lo lleva a un lugar determinado cerca de la puerta. Todos ayudan. Los más grandes ayudan a los más pequeños. ¿Con qué podemos limpiar el polvo? ¿Adónde llevamos estas piedras? Un niño busca tal vez una solución y propone: «Las podemos amontonar.» Otro piensa más allá: «El padre de Ali construye un pequeño muro en su jardín de olivares, tal vez le puedan ser útiles. Él podría venir a buscarlas!»

Los próximos días podemos continuar sobre las bases de lo que ya se ha hecho. Alguien que trajo un escobillón que le dio su mamá, se hace responsable, junto con otro camarada, de la limpieza del piso. Otro ha traído con su padre una mesa vieja y se encarga ahora de mantenerla siempre limpia. Otros se encargan que la entrada o el pasillo estén ordenados para que se pueda circular.

Para saber quiénes son todos los que vienen con nosotros tenemos una lista. Un alumno puede encargarse de esa lista. Así sabemos quién no vino, quién falta hace dos días, a quién tal vez tendremos que buscar. Así entran en contacto niños que todavía no se conocen porque vienen de distintos barrios o de otros pueblos. Se crea una mayor responsabilidad por los demás y participación. Parte de nuestra estructuración es que las reglas que nos damos se escriban o se dibujen. De esta manera, serán comprensibles para aquellos que vengan después y éstos podrán entender cuáles son nuestros principios, qué pensamientos son importantes para nosotros.

Nuevas perspectivas

De esta manera se hizo un comienzo. Después podemos dedicarnos a lo que aún queremos mejorar y organizar. Por ejemplo, un lugar donde podamos jugar juntos al fútbol, un rincón donde descansar, donde se pueda dormir una siesta o un enfermo pueda recostarse. Tal vez haya un lugar en el patio en el que se pueda hacer una pequeña quinta, donde podamos sembrar nuestra propia lechuga o menta. Para realizar ésto, hay muchas cosas que deben pensarse y hay muchas otras que podemos emprender juntos. Ésto proporciona satisfacción y nos da la seguridad de no estar indefensos. Creamos una alternativa frente a las dificultades del mundo exterior.

¿Qué necesita el niño en la escuela?**Dos ejemplos de una escuela en Suiza**

Los ejemplos siguientes tratan de cuestiones fundamentales como por ejemplo: «Cómo puede el educador animar a un niño inseguro» o «alentar el lado fuerte en el niño» las cuales se presentan en todo el mundo y pueden ser también transmisibles a situaciones difíciles.

A un niño le resulta difícil el comienzo en la escuela

En mi primera clase, como en todas las clases de la escuela donde trabajo, hay niños que provienen de muchos países diversos. Sus padres, en primera línea, están ocupados con la diaria existencia, tienen muchas preocupaciones, extrañan a sus familiares que podrían ayudarles

en el cuidado de los niños. Frecuentemente, los niños tampoco tienen la tranquilidad necesaria para concentrarse en aprender, y necesitan la atención especial de la maestra.

Un niño de seis años de Serbia no puede hacerse casi entender, siendo que le gusta relatar. Le faltan las palabras adecuadas, así como la formación de las frases. No está acostumbrado a permanecer en un tema, quiere contar varias historias a la vez, sobre la abuela, sobre un camarada, etc. Muchas cosas en la clase las entiende sólo con la ayuda de imágenes, y por eso a veces no puede realmente participar. Se esfuerza tanto en seguir las lecciones que al mediodía ya está agotado. A pesar del apoyo que se le brinda, Marco no logra realmente participar y pierde cada vez más el enlace con la clase.

Una conversación con los padres de Marco trajo un cambio. Ellos tienen un restaurante y en general no pueden tomarse el tiempo para hablar con sus dos niños o incorporarlos a su trabajo y dejarlos ayudar. Cuando nosotras las maestras expresamos a los padres nuestro respeto por sus logros en un país extranjero, les dijimos que queríamos tener a su hijo en nuestra clase, pero también que Marco tiene dificultades en seguir las lecciones, el padre se puso muy nervioso; seguramente el éxito de los niños en la escuela es importante. Juntos pensamos cuál sería la aclaración del retraso de Marco en el aprendizaje. Las maestras dijimos estar convencidas que Marco tal vez no necesite mucho, pero que sería importante la ayuda de los padres. Éstos aceptaron nuestros argumentos porque se sintieron comprendidos en su situación y en sus deseos de lograr a través de su trabajo y con todas sus fuerzas que sus hijos tengan un buen futuro. Así aceptaron nuestra sugerencia de ocuparse diariamente más tiempo del hijo, a pesar de la carga de su trabajo. El padre se propuso preguntarle a su hijo regularmente qué había aprendido y llamar de vez en cuando a un colega para que venga al restaurante y repita con el niño los ejercicios de lectura y de matemáticas. A través de nuestra intervención y con el interés personal de los padres por Marco y por sus avances en el aprendizaje, logramos fortalecer las bases para aprender en la escuela. El niño ganó en seguridad y en pocas semanas aprendió a leer. Sus padres preguntan en la escuela sobre su hijo y le demuestran que se alegran por sus adelantos.

Nosotras las maestras nos alegramos con él, y hablamos en la clase cómo hace cada niño para lograr retener los vocablos y todas las palabras nuevas. Así tienen todos la posibilidad de hablar sobre sus experiencias y pueden ayudarse mutuamente en los pequeños escollos.

Un chico quiere ser grande

En la mitad del año escolar ingresó un chico de Líbano en mi primera clase. En su clase anterior Amir tenía problemas de concentración y había empezado a molestar en las lecciones.

Su madre lo acompañó hasta la nueva clase y me contó un poco sobre su familia. Amir es el más chico de los tres hijos y el único varón. El padre está enfermo, a veces debe guardar cama; la madre tiene un trabajo por un par de horas y se dedica por entero a las tareas para la familia. Amir se siente responsable por el bienestar de sus padres. A pesar de ser chico, también físicamente – es el más pequeño de la clase – tiene en su hogar mucha responsabilidad. Acompaña al padre enfermo para hacer las compras y trata de aliviar el peso que recae sobre su madre. En la escuela también quiere estar entre los grandes. A sus dos hermanas mayores les va bien en la escuela.

Amir también esperaba mucho de sí mismo, pero al comienzo en la escuela sus logros no eran suficientes. Tenía dificultad de distinguir entre sí las letras similares, y por eso cometía muchos errores al leer. Sus dedos eran todavía algo torpes y le resultaba difícil escribir. Su esperanza de estar pronto entre los primeros en la escuela no se cumplió y empezó a molestar a otros niños, a interrumpir con llamados y correr de un lado a otro.

Con el acuerdo de los padres pudo cambiar de clase y empezar nuevamente.

En la nueva clase, primeramente era retraído; después de un tiempo y a través de conversaciones con él, pude saber algo más sobre él y darme cuenta que él quería ser el mejor y



Niñas afganas en la escuela. (foto eg)

«La démocratie directe rend les gens plus satisfaits»

Interview de Bruno S. Frey à la Radio Suisse alémanique DRS 1

«Quand je rentre à la maison le soir, je ne presse pas sur le bouton et je ne passe pas la soirée devant la télévision, mais je lis un livre ou bien je travaille sur quelque problème scientifique et cela me rend très content», dit le professeur en économie et chercheur sur le bonheur à l'Université de Zurich, concernant sa décision de se débarrasser de la télévision. Au début de la nouvelle année, beaucoup de gens réfléchissent à ce qu'ils feraient autrement ou mieux l'année prochaine. Ils voudraient ainsi devenir plus heureux – mais qu'est-ce qui rend heureux? Les résultats de recherches sur le bonheur sont aujourd'hui le thème de notre émission «Trend».

L'argent seul ne rend pas plus heureux, si on a déjà assez d'argent, en tout cas. Le chômage par contre rend malheureux, même si le salaire est encore versé, et davantage de participation rend content. Ce sont là trois résultats de la récente recherche sur le bonheur. Mais qu'est-ce que cela veut dire pour l'économie, dont le but est de créer plus de richesses?

Priscilla Imboden a parlé avec le chercheur sur le bonheur et économiste Bruno Frey et lui a d'abord demandé ce qu'il s'est promis, lui, pour la nouvelle année.

Bruno S. Frey: Dans la nouvelle année je voudrais me concentrer sur l'essentiel et ne pas faire tant de choses différentes qui ne font que me distraire.

Qu'est ce que c'est donc, l'essentiel?

C'est pour moi la recherche, ce sont surtout les nouvelles recherches qui sont intéressantes: Quand on est depuis longtemps dans le métier, il y a tant d'exigences – une conférence par ci une conférence par là, ici un entretien – et c'est avec cela que le temps pour les vraies recherches rétrécit, et je voudrais tout simplement avoir davantage de temps pour mes recherches.

Vous avez dit, il y a quelques années, que vous vous êtes débarrassé de votre téléviseur, que vous avez gagné plus de vie privée, est-ce que cela vous a rendu plus heureux?

C'est étonnant, oui: D'abord on a de la peine, parce qu'on pense qu'on sera moins informé et qu'on ne pourra plus suivre les discussions. Pour moi c'est le contraire qui s'est produit: Quand je rentre à la maison le soir, je ne presse pas sur le bouton et je ne passe pas la soirée devant la télévision, mais je lis un livre ou bien je travaille sur quelque problème scientifique et cela me rend très content.

Est-ce que cela rendrait heureuses aussi d'autres personnes? Vous faites des recherches sur le bonheur et vous êtes économiste

«Qué necesitan los niños...»

Continuación de la página 12

el más rápido. Traté de apoyarlo en lo posible con ciertas tareas. Observándolo con detención, pude reconocer cuales operaciones matemáticas Amir entendía mejor. Las tomé en cuenta y le pedí que explicara a los otros alumnos cómo llegó a encontrar las soluciones.

El haber captado su situación emocional, la capacidad de la que disponía y el condescender a su orgullo y su deseo de participar en la clase como un grande, ayudaron a Amir a superar el fracaso de la primera mitad del año. Llegó a ser un buen alumno en matemáticas y para los otros niños un buen amigo que siempre ayudaba cuando alguien no había entendido algo.

El reconocimiento de los colegas y el éxito en esa materia ayudaron a Amir también a superar su aversión por la escritura. De las letras, al comienzo torpes, resultaron con el correr del año escolar palabras legibles y después pequeños textos.

Pude observar con satisfacción que Amir había ganado confianza y que conmigo se comportaba con amabilidad y respeto; la comprensión y la conducción para superar sus dificultades lo hicieron posible.

Hoy es un buen alumno en la clase siguiente, el camino hacia la escuela está logrado.

– d'après vos études, qu'est-ce qui rend les gens le plus heureux?

Le plus important, je crois, c'est une bonne cohabitation avec d'autres personnes, c'est-à-dire avoir des amis, de bonnes connaissances et le contact avec la parenté. C'est extrêmement important.

Mais en même temps les bases matérielles sont aussi extrêmement importantes: les bases matérielles de la vie, un revenu raisonnable, une bonne place de travail et de bons collègues de travail.

Cela veut-il dire que des personnes pauvres sont plus souvent malheureuses que des personnes riches?

C'est malheureusement comme ça. Si nous comparons des personnes ayant un revenu plus élevé avec des gens qui ont un revenu moins élevé, alors il est clair que les riches s'estiment plus heureux et qu'ils sont également estimés plus heureux par les autres. Il faut voir: Quand on a un peu d'argent et qu'on est toujours à la limite, ce n'est simplement pas drôle et ça rend mécontent.

Il y a tout de même eu des recherches qui montrent que dans l'après-guerre en Europe de l'Ouest et en Amérique la richesse s'est accrue, mais à partir d'un certain seuil le sentiment du bonheur n'a pas augmenté, il a même baissé. Comment expliquez-vous cela?

Il y a deux raisons: D'un côté on s'habitue très vite à un revenu augmenté, déjà au bout d'une année l'effet a presque disparu. Si on a reçu au début de l'année une augmentation de 500 francs, au bout d'une année on ne trouve plus que c'est enrichissant ni particulièrement réjouissant.

Deuxièmement nous nous comparons toujours à d'autres personnes. Si donc vous recevez 500 francs de plus par mois et apprenez que votre collègue a reçu 600 francs de plus, vous êtes très mécontent. Nous nous comparons toujours, c'est quelque chose que l'homme a en soi depuis la nuit des temps.

Qu'est-ce que cela veut donc dire pour l'économie? Les économistes essayent toujours d'augmenter la richesse de leur pays mais les connaissances de la recherche sur le bonheur laissent penser que cela n'est pas la seule raison. Est-ce qu'il y a là une contradiction dans l'économie?

Il y a une contradiction dans l'économie qui ne considère que le côté matériel et dans la recherche sur le bonheur nous sommes en train de résoudre cette contradiction et de dire où il faut regarder. Ce sont maintenant les faux indicateurs qui surgissent. Il faut dire maintenant, quand il s'agit de pays riches et pauvres, qu'il est sensé d'aider les pays en voie de développement, quand ils peuvent s'aider eux-mêmes à avoir des revenus plus élevés. Cela a certainement des effets positifs pour leur satisfaction existentielle.

Mais ici, chez nous ce n'est pas le cas – comment peut-on concilier cette recherche sur le bonheur avec l'économie? Vous avez parlé d'indicateurs, quels sont ces indicateurs?

En effet, ce n'est pas difficile d'introduire cela dans l'économie, car la base de l'économie c'est justement de rendre les gens heureux, seulement on a oublié que cela ne peut se faire avec les seuls moyens matériels. Et maintenant on en revient au point où nous voyons que c'est l'utilité qui décide tout et non pas le produit social, pas l'exportation ou l'importation ou l'agriculture, mais: Qu'est-ce qui rend les gens plus satisfaits de la vie qu'ils mènent?

Mais l'économie a besoin de pouvoir mesurer les choses – comment peut-on mesurer l'utilité?

C'est décisif de pouvoir mesurer, je suis d'accord avec vous. C'est pour cette raison que nous mesurons aujourd'hui le bonheur ou la satisfaction de vie quand nous interrogeons les gens. Nous les interrogeons soigneusement et la question décisive est: «Jusqu'à quel point êtes-vous content de la vie que vous menez?» Et c'est sur une échelle de 1 à 10 que les gens peuvent indiquer quel est leur degré de satis-

faction avec la vie et l'on est étonné de voir qu'en Suisse, les gens sont tous très satisfaits de leur vie.

Mais est-ce qu'on ne pourrait pas dire que les gens disent d'abord qu'ils sont contents, avant d'avouer à de parfaits inconnus qu'ils ne sont pas satisfaits de leur vie et de se plaindre?

Cela dépend beaucoup de la culture. Quand on demande aux Français, ils disent régulièrement qu'ils ne sont pas contents, les Américains doivent dire qu'ils sont «happy». Nous les Suisses, nous ne sommes pas connus pour des gens qui disent «Nous sommes heureux». Mais il s'est quand même avéré que les Suisses sont à la deuxième place sur l'échelle du bonheur ou même à la première place à part les gens au Danemark.

Pourquoi les Suisses sont-ils si heureux?

Il y a beaucoup de causes. La cause la plus importante est que nous allons bien au niveau matériel: Nous avons une économie qui va bien, peu de chômage, ce qui est de première importance: Il faut comparer cela avec les taux de chômage de 9 à 10%, avec les chiffres du chômage en France et en Italie. En comparaison nous sommes dans une très bonne situation. Le deuxième point est que notre société est pour une grande partie encore intacte, la plupart des personnes dans notre société ont encore de très bons contacts au sein de leur famille, ont de très bons amis, et je crois que c'est très important. Et troisièmement: Nous avons de très bonnes circonstances politiques.

Plusieurs pays essayent maintenant d'introduire les connaissances de l'économie du bonheur dans leur politique, de poursuivre pour ainsi dire le bonheur comme objectif national. Le roi du Bhoutan est un exemple, il y a des démarches en Australie et vous avez été contacté par divers politiciens importants de différents partis en Angleterre. Qu'avez-vous dit aux politiciens?

Je leur ai dit que dans une démocratie on ne peut pas forcer les gens au bonheur mais qu'il fallait améliorer les bases, c'est-à-dire les possibilités de participation des citoyens, afin qu'ils puissent aussi décider des affaires politiques. Nous avons trouvé à l'exemple des Suisses que c'est cela qui est très important pour le peuple.

Dans plusieurs études vous avez attiré l'attention sur le fait que la participation politique joue un rôle important à l'échelle nationale, cantonale et communale pour la satisfaction des personnes qui habitent un pays. Comment expliquez-vous cela?

Nous sommes très fiers de ce résultat, car justement aussi en Suisse il y a toujours des gens qui disent que notre démocratie directe est une chose ringarde, que cela ne vaut plus rien pour le XXI^e siècle. Nous pensons exactement le contraire: Nous pensons que la démocratie directe n'est pas seulement plus efficace mais qu'elle rend aussi les gens plus satisfaits que dans d'autres pays. Et là aussi, je dirai de nouveau. Quelques autres pays de notre entourage, l'Allemagne par exemple, pourraient très bien introduire un peu plus de participation avec des initiatives et des référendums.

Comment expliquez-vous alors que nous puissions malgré tout constater une certaine satiété au niveau politique, que la participation aux élections fédérales soit devenue de plus en plus petite ces derniers temps? Il y a aussi toujours plus de problèmes de trouver des gens dans les communes pour le conseil communal: Comment expliquez-vous cette contradiction entre la participation à la décision politique et la joie à la participation politique?

Je ne mettrais pas autant de poids sur la participation aux votes. Ce qui est décisif, c'est que les gens peuvent participer quand ils le trouvent important. Et cela nous l'avons vu. Lorsqu'il s'est agi, il y a quelque temps, de la suppression de l'armée, la participation au vote a été très élevée. Également lorsqu'il s'agissait de la participation à l'Union Européenne et l'espace économique EEE, la participation au vote était puissante. Ce qui est décisif, c'est que les citoyens aient une possibilité institu-

tionnelle, civile, de participer au processus politique lorsque c'est important pour eux.

Malgré tout il y a des économistes en Suisse qui disent que le fédéralisme en Suisse, toutes ces possibilités de participer aux décisions, n'est pas efficace économiquement. Est-ce qu'il y a là aussi une contradiction entre la recherche sur le bonheur et l'économie?

Oui, il y en a une: Nous ne pouvons tout simplement pas constater que la démocratie directe ralentisse. On prétend très très souvent, que tout est toujours repoussé; il faut cependant comparer cela aux démocraties parlementaires dans lesquelles tout est aussi bloqué, mais là c'est par de puissants groupes de pression. Cependant chez nous la participation directe donne aux citoyens la possibilité de surmonter aussi de puissants groupes de pression, et je trouve cela une possibilité très importante.

On pourrait donc dire que se sont de puissants groupes de pression qui veulent la suppression du fédéralisme de la démocratie directe?

C'est certainement cela. Ils sont souvent en colère contre les citoyens qui ne font pas ce qu'ils veulent et très souvent ce sont aussi les politiciens: Souvent ils voudraient faire passer quelque chose et ils s'énervent qu'il faille encore demander l'avis des citoyens.

Comme je l'ai déjà dit: Il faut comparer cela avec les démocraties représentatives où c'est le parlement qui décide; cela dure aussi longtemps, très longtemps et puis c'est le gouvernement suivant qui annule tout – cela est beaucoup moins le cas en Suisse. Ça va lentement jusqu'à ce que la première décision soit prise parce que nous discutons beaucoup, mais une fois la décision prise, tout ça est assez stable.

Monsieur Frey, en vous entendant j'ai l'impression de vivre au paradis ici en Suisse – mais: Qu'est-ce que vous recommanderiez aux Suisses qui voudraient maintenir leur niveau de bonheur ou même l'augmenter?

Nous ne nous trouvons pas tout à fait au paradis. Nous avons des problèmes, par exemple avec l'intégration des étrangers, on s'en aperçoit aujourd'hui. Là on prend de grandes mesures, nous devrions renforcer cela. En plus il faudrait offrir plus de formation, les intégrer encore plus dans notre société civile, c'est très important.

Et peut-être plus généralement: Je trouve qu'il est important de ne pas faire une politique activiste, mais plutôt de renforcer les bonnes bases, c'est-à-dire la démocratie directe et le fédéralisme, au lieu de les démanteler.

C'était Bruno S. Frey, chercheur scientifique sur le bonheur et professeur pour la recherche empirique sur l'économie à l'Université de Zurich. L'interview a été faite par Priscilla Imboden.

Source: Schweizer Radio DRS 1, Wirtschaftsmagazin Trend Plus du 5/1/08

(Traduction Horizons et débats)

Projection – Débat

Judi 28 février à 20h
au Forum Meyrin GE

Pic pétrolier, 11-Septembre et Guerre contre le terrorisme: Quels sont les liens?

Projection du film documentaire
«OIL, SMOKE AND MIRRORS»
(Pétrole et écrans de fumée)
avec sous-titres français

suivi d'un débat avec la participation de
Marc Chesney, professeur de finances
à l'Université de Zurich et
Daniele Ganser, professeur d'histoire
contemporaine à l'Université de Bâle.

Soirée organisée par
l'association «Le 11 septembre en question»

Infos: www.11septembre.ch
Tél: 079 746 93 90